

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif  
PARTIE A**

**IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	2014FR05M0OP001
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Ile-de-France et Bassin de Seine 2014-2020
Version	2022.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	11 juil. 2023

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>6</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs. ....	6
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>8</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 9b .....	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5a .....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5b .....	21
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 6d .....	24
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 13 / 13i .....	27
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d .....	35
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 8iii .....	37
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU .....	39
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 3 / 8iii .....	41
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 3 .....	43
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9ii .....	44
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU .....	45
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 4 / 9ii .....	46
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 4 .....	48
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9iii .....	49
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU .....	51
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 4 / 9iii .....	52
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 4 .....	54
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10i .....	55
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU .....	57
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 5 / 10i .....	58
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 5 .....	60
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10iii .....	61
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU .....	63

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 5 / 10iii	65
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 5.....	67
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 1b	68
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 3d	71
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 2c	75
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4a	78
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4c	81
Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ et l'IEJ REACT-EU par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, annexes I et II du règlement FSE) - 9 / 8ii	85
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	87
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9 / 8ii	88
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 9.....	90
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11	91
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 19	93
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 20	94
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 21	95
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12	96
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12	97
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12 / 22	98
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12 / 23	99
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12 / 24	100
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 14	101
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14 / 30	103
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14 / 31	104
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14 / 32	105
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	106
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance	107
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	110
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	110
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	111
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé	114
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif	116
Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)	116
Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles	117
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS</b>	<b>118</b>
<b>5. INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, Y COMPRIS AU TITRE DE REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT</b>	<b>121</b>

<b>6</b>	<b>PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>122</b>
<b>7.</b>	<b>RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....</b>	<b>126</b>
<b>8.</b>	<b>RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>127</b>
	Fonds de prêts d'honneur à destination des entreprises franciliennes technologies innovantes et non industrielles.....	127
	<i>Fonds de prêts d'honneur complémentaires.....</i>	<i>130</i>
	Paris Venture Region Funds .....	133
	<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférence et à des obligations .....</i>	<i>135</i>
	Prêt rebond - Axe 13 .....	138
	Prêt rebond - Axe 6 .....	143
	<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. ....</i>	<i>146</i>
<b>9.</b>	<b>Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....</b>	<b>149</b>
<b>10.</b>	<b>PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>151</b>
	10.1. Grands projets.....	151
	10.2. Plans d'action communs.....	154
<b>11.</b>	<b>ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>157</b>
	11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	157
	11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	158
	11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	158
	11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	158
	11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	159
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>160</b>
	12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations .....	160
	12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication.....	162
<b>13.</b>	<b>ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement) .....</b>	<b>163</b>
<b>14.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>164</b>
	14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	164
	14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	164
	14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales.....	164
	14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 164	
	14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant.....	165

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées .....	165
<b>15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>166</b>
<b>16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....</b>	<b>167</b>
<b>17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>168</b>
<b>18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)] .....</b>	<b>169</b>
<b>Documents .....</b>	<b>171</b>
<b>Résultats de la dernière validation .....</b>	<b>172</b>

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### 2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Au 31/12/2022, la programmation cumulée atteint un montant de crédits UE de 701,159 M€, soit 131,51 % des montants disponibles au titre du POR FEDER-FSE pour la période 2014-2020. Le taux de programmation du POR était de 121,94 % fin 2021. Au 31/12/2021, 1077 dossiers avaient été comptabilisés comme programmés pour un montant UE de 650,152 M€ (758 dossiers FSE pour un montant UE de 336,375 M€, 298 dossiers FEDER pour un montant UE de 240,467 M€, 4 dossiers FEDER REACT EU pour un montant de 61,734 M€ et 17 dossiers IEJ pour un montant de 11,5 M€).

Au 31/12/2022, 1122 projets ont été comptabilisés comme programmés depuis le début de la programmation :

- 784 (FSE), pour un montant de 350 648 540 €, soit un taux de programmation de 163,24 % pour le FSE (26 projets FSE comptabilisés comme programmés en 2021 pour un montant UE de 14,272 M€) ;
- 292 (FEDER), pour un montant de 242 804 608 €, soit un taux de programmation de 105,85 % pour le FEDER (4 projets FEDER comptabilisés comme programmés en 2022 pour un montant UE de 2,337 M€) ;
- 25 dossiers FEDER REACT EU pour un montant de 95 202 933 €, soit un taux de programmation de 94,73 % (21 dossiers ont été programmés sur 2022 pour un montant UE de 33, 468 M€) ;
- 21 dossiers (FSE sur l'IEJ), pour un montant de 12 503 587 €, soit un taux de programmation de 154,05 % pour l'IEJ (4 projets IEJ comptabilisés comme programmés en 2022 pour un montant de 929 010 €).

95 opérations ont été déprogrammées pour un montant de 37,801 M€ depuis 2015.

L'Autorité de gestion a décidé de passer au 01/01/2021 à l'assistance technique forfaitaire.

Pour le volet urbain du POR, les 15 territoires des ITI ont tenu 120 comités de sélection et de suivi (CSS) afin de sélectionner en opportunité 311 projets. En 2019, 40 CSS se sont tenus permettant de sélectionner en opportunité 95 projets. En 2021, 69 opérations nouvelles ont été programmées pour un montant UE de 20,281 M€ dont 13,258 M€ de FEDER et 7,023 M€ de FSE. 16 opérations ont été déprogrammées. Depuis le 08/12/16, date du CRP ayant programmé pour la première fois des opérations inscrites dans le dispositif ITI, 267 projets ont été programmés pour un montant total UE de 72,378 M€, représentant 65,82 % de la maquette conventionnée avec les 15 territoires ITI.

Pour l'axe inter-régional Seine mis en œuvre dans le cadre d'une délégation de subvention globale à la DRIEAT, 4 comités techniques du plan Seine se sont tenus qui ont permis de sélectionner en opportunité 23 dossiers (1 relatif à la prévention des risques de sécheresse, 5 aux continuités

écologiques et 17 aux risques d'inondation). Une opération a été programmée en 2022, pour un montant FEDER de 107 040 €. Une opération a été déprogrammée pour un montant UE de 129 812 €. La programmation sur l'axe inter-régional Bassin de la Seine s'élève à 9 204 653,78 €.

**Certification** : 192 données financières ont été comptabilisées en 2022. L'AG a procédé à deux campagnes d'appels de fonds à la CE pour un montant total des dépenses éligibles de 200,52 M €, soit 93,761 M € de crédits UE.

**Modification du programme opérationnel** : en décembre 2022, la CE a validé la modification du Programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 de l'Île-de-France et du bassin de la Seine pour intégrer les crédits de l'initiative de l'Union européenne de soutien à la relance, en réaction à la pandémie de COVID-19 (version 8.0). La maquette du programme a été revue pour prendre compte la seconde tranche du montant REACT EU de 20,47 M€ affecté au FEDER ((Décision C (2022)8998 de la CE du 1er décembre 2022)). La maquette s'élève à 553,624 M€ de crédits européens.

Le POR IDF dispose désormais d'une plus grande proportion de FEDER (330 708 454 €) que de FSE (214 799 150 €). Les montants FSE et IEJ sont inchangés.

**Indicateurs et cadres de performance** : Le RAMO fait un état des lieux de l'atteinte des cibles à 2023. Les valeurs des indicateurs portant sur la situation des participants à 6 mois (et à 3 ans sur l'axe 3) après leur sortie se basent sur l'extrapolation des résultats des enquêtes réalisées sur un échantillon représentatif des personnes ayant bénéficié des actions. Les taux redressés issus des enquêtes ont été appliqués aux populations mères totales concernées par l'indicateur à long terme. La dernière campagne d'enquête réalisée prend en compte les participants sortis jusqu'en 2018. De nouvelles campagnes d'enquêtes sont prévues courant 2023. Elle a servi de base aux évaluations dédiées.

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens	<p>Au 31/12/22, 24 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 14,308 M€, pour cet axe réservé aux investissements territoriaux intégrés, dans le cadre de l'objectif spécifique (OS) 1 « renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires ».</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 nouvelle opération a été programmée au titre de l'OS 1 pour un montant UE de 502 000 €,</li> <li>- Une déprogrammation est intervenue sur l'OS1 pour un montant UE de 514 000 €.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/22, 24 opérations ont été programmés pour un montant UE de 14 296 054 €, au titre de cet axe.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 13 équipements publics de proximité ont été créés ou réhabilités sur les territoires ITI de 2014 à 2021.</p> <p>Aucune opération n'a été programmée dans le cadre de l'objectif spécifique 2 « Résorber l'habitat précaire des communautés marginalisées telles que les Roms ».</p>
10	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve	<p>Au 31/12/22, 23 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 8,507 M€.</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 nouvelle opération a été programmée sur l'objectif spécifique 17 pour un montant UE de 107 040 €,</li> <li>- 1 opération a été déprogrammée au titre de l'OS 18 pour un montant UE de 129 812 €,</li> <li>- 1 opération a été modifiée au titre de l'OS 18 pour un montant UE en augmentation de 720 147 €.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/22, 23 opérations ont été programmés pour un montant UE de 9 334 465 €, dans le cadre de cet axe.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 5 000 000 d'habitants ont bénéficiés de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations sur le bassin de la Seine de</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>2014 à 2018. L'objectif cible 2023 de 750 000, fixé dans le POR, a été atteint.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 6 obstacles et points de fragilité sont en cours de traitement sur le bassin de la Seine.</p>
11	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER	<p>Au 31/12/22, 18 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 7,995 M€. En 2022, aucune opération n'a fait l'objet d'une modification et l'autorité de gestion n'a pas programmé de nouvelle opération.</p> <p>En cumulé au 31/12/2022, 18 opérations ont été programmés pour un montant UE de 7 995 075 €.</p> <p>Environ 40 équivalents temps plein (ETP) ont été financés dans le cadre de l'axe 11 pour gérer les opérations FEDER ; 301 opérations ont fait l'objet d'un CSF et 25 actions d'information et de communication au public ont été organisées.</p>
12	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE	<p>Au 31/12/22, 36 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 16, 758 M€.</p> <p>En 2022, aucune opération n'a fait l'objet d'une modification et l'autorité de gestion n'a pas programmé de nouvelle opération.</p> <p>Environ 87 équivalents temps plein (ETP) ont été financés dans le cadre de l'axe 12 pour gérer les opérations FSE ; 659 opérations ont fait l'objet d'un CSF et 11 actions d'information et de communication au public ont été organisées.</p>
13	Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie	<p>Cet axe a été créé lors de la modification du POR IDF validée en juillet 2021.</p> <p>Au 31/12/2022, 3 opérations ont été programmées pour un montant UE de 58 500 000 €.</p> <p>En 2022 : 21 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 33 468 902 €.</p> <p>Au 31/12/2022, 24 opérations ont été programmées pour un montant UE de 91 968 902 €.</p> <p>Sur cet axe, un instrument financier a été mis en œuvre. L'instrument est clôturé depuis le 30 juin 2022. En matière d'exécution, l'opération était programmée à hauteur de 33 125 000 € pour une consommation finale de 32 063 000 €. 753 entreprises ont pu être accompagnées. Un contrôle de service fait sera réalisé en début d'année 2024.</p>
14	Assistance technique REACT-EU	Cet axe a été créé lors de la dernière modification du POR IDF validée en juillet 2021.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Au 31/12/2022, 1 opération a été programmée pour un montant UE de 3 234 031 €, au titre de l'assistance technique forfaitaire.</p> <p>En 2022, aucune opération n'a fait l'objet d'une modification et l'autorité de gestion n'a pas programmé de nouvelle opération.</p>
2	Préserver la biodiversité	<p>Au 31/12/2022, 9 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 5,499 M€.</p> <p>En 2022, 1 opération a été déprogrammée sur l'OS3 pour un montant UE de 554 452 €. En cumulé, au 31/12/22, 8 opérations ont été programmés pour un montant UE de 4 945 487 €.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 30 obstacles et points de fragilité à la continuité écologique ont été levés sur les territoires ITI de 2014 à 2021. L'objectif cible 2023 de 5, fixé dans le POR, est atteint.</p>
3	Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi	<p>Au 31/12/22, 222 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 58,54 M€.</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 8 029 085 € ;</li> <li>- 4 opérations ont été modifiées pour un montant en augmentation de 1 670 693 € ;</li> <li>- 2 opérations ont été déprogrammées pour un montant de 182 594 €.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/2022, 238 opérations ont été programmées pour un montant UE de 68 312 066 €.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 52 414 participants ont été accompagnés dans le cadre d'un projet entrepreneurial de 2014 à 2021.</p>
4	Favoriser les dynamiques de l'inclusion	<p>Au 31/12/22, 68 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 8,581 M€.</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 718 172,76 € par l'autorité de gestion au titre des Investissements territoriaux intégrés.</li> <li>- 1 opération a été déprogrammée pour un montant UE de 83 888 €.</li> </ul>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>En cumulé, au 31/12/2022, 70 opérations ont été programmées pour un montant UE de 9 250 189,90 €.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS5, 3 857 participants ont été soutenus dans le cadre de l'accompagnement des populations marginalisées telles que les Roms vers les dispositifs d'insertion.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS6, 15 502 participants ont été accompagnés dans le cadre de la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances de 2014 à 2021.</p>
5	Investir dans l'éducation et adapter les compétences	<p>Au 31/12/22, 432 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 252,486 M€.</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 4 281 980,92 €.</li> <li>- 2 opérations ont été modifiées pour un montant UE en diminution de 46 894,96 €,</li> <li>- 2 opérations ont été déprogrammées pour un montant UE de 149 006,17 €.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/2022, 440 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 256 328 117 €.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS7, 54 213 participants ont été accompagnés dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire de 2014 à 2021.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS8, 46 514 chômeurs, y compris chômeurs de longue durée, ont été accompagnés dans le cadre de l'accompagnement de 2014 à 2021.</p>
6	Renforcer les facteurs de compétitivité	<p>Au 31/12/22, 116 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 121,768 M€.</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 nouvelles opérations ont été programmées pour 659 147,88 € par l'autorité de gestion ;</li> <li>- 5 opérations ont été déprogrammées, par l'autorité de gestion pour un montant UE de 952 575,15 €.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/2022, 113 opérations ont été programmés pour un montant UE de 121 475 501,15 €.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS9, 1168 entreprises ont bénéficié d'un soutien de 2014 à 2022.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS10, 4569 entreprises ont bénéficié d'un soutien de 2014 à 2022.</p> <p>Sur cet axe trois instruments financiers ont été mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Prêt Rebond a été clôturé en 2022 avec un niveau de consommation proche de 100%, une sous-réalisation de 15 000 € en coût total éligible est à noter. Au total ce son 3 323 entreprises qui ont été accompagnées ;</li> <li>- le Paris Region Venture Fund dont la date prévisionnelle de fin de réalisation de l'opération est prévue au 30 septembre 2023. Au 31/12/2022, 24 206 516 € ont été consommées sur une opération programmée à hauteur de 32 800 000 €. 26 entreprises ont perçu un investissement. Un contrôle de service sera réalisé en 2024 ;</li> <li>- le Fonds de prêt d'honneur qui est clôturé depuis le 31/12/2022. Le contrôle de service fait est en cours de réalisation et témoigne d'une consommation complète des crédits dédiés à l'instrument financier. 469 entreprises ont été accompagnées.</li> </ul>
7	Diversifier et améliorer les applications TIC	<p>Au 31/12/22, 59 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 38,062 M €.</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 opérations ont été déprogrammées, par l'autorité de gestion, pour un montant UE de 394 860,21 € ;</li> <li>- 2 opérations ont été modifiées pour un montant UE en augmentation de 85 825,42 €.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/22, 57 opérations ont été programmés pour un montant UE de 37 941 512,17 €.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS11, 3 290 services et applications ont été créés entre 2014 à 2022. Parmi ces services, 3 845 services ont été créés grâce à la création de points d'accès WIFI au sein des établissements.</p>
8	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	<p>Au 31/12/22, 49 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 44,325 M€.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>En 2022 : 3 opérations ont été modifiées pour un montant UE en augmentation de 2 491 182 €.</p> <p>En cumulé, au 31/12/22, 49 opérations ont été programmées pour un montant de 46 816 512,64 €.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS12, 175 MW de capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables ont été créées grâce aux opérations financées de 2014 à 2022.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations des OS13 et 14, 7 018 ménages ont bénéficié d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique grâce aux opérations financées de 2014 à 2021. Parmi eux, 5 183 en ont bénéficié grâce aux opérations de l'OS13 et 1 835 grâce aux opérations de l'OS14. L'objectif cible 2023 de 5 582, fixé dans le POR (OS13 : 5 183 + OS14 : 1 835), a été atteint.</p>
9	Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis	<p>Au 31/12/2022, 17 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 11,574 M €.</p> <p>En 2022, 4 opérations nouvelles ont été programmées par l'autorité de gestion pour un montant UE de 1 058 822,03 €.</p> <p>En cumulé au 31/12/22, 22 opérations ont été programmées pour un montant UE de 12 200 582,20 €.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS15, 4 137 jeunes de 16-25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle ont été accompagnés par les opérations de 2014 à 2020.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 9b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	2 758 281,00			3 074 525,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de début de conventionnement des opérations. La cible a été atteinte et dépassé puisque l'ensemble de la population des ITI bénéficiant de l'axeIOS1 sera impacté par les opérations. La valeur de l'indicateur repose sur la statistique publique disponible au moment de la rédaction du rapport. La donnée 2021 repose par exemple sur les données INSEE de 2020.
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	2 758 281,00			978 098,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de début de conventionnement des opérations. L'ensemble de la population des ITI bénéficiant de l'axeIOS1 sera impacté par les opérations. La valeur de l'indicateur repose sur la statistique publique disponible au moment de la rédaction du rapport. La donnée 2021 repose par exemple sur les données INSEE de 2019.
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	10,00			20,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations.  Explication des écarts importants (> 25%) entre le « réalisé » et la « cible » d'indicateurs du cadre de performance : les 20 réhabilitations sont réparties sur 18 opérations, pour un montant moyen de 296 668,77 € UE payé (validé AC).
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	10,00			22,00			Les réalisations prévisionnelles des opérations programmées ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations.
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	3 074 525,00			3 166 074,00			2 953 181,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	978 098,00			978 098,00			951 595,00	0,00	0,00
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	20,00			20,00			17,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	22,00			22,00			19,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	2 940 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	949 176,00	0,00	0,00	466 913,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	14,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	15,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : RENFORCER LA DIVERSITE DES FONCTIONS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	6,10	2013	6,50	11,31		Le taux de l'année 2021 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI.
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	0,01	2013	0,01	0,03		Le taux de l'année 2021 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI.
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	0,04	2013	0,04	0,10		Le taux de l'année 2021 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	10,89		9,07		8,91		9,09	
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	0,02		0,02		0,10		0,12	
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	0,10		0,10		0,04		0,04	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	7,90		6,10		6,10		6,10	
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	0,11		0,01		0,01		0,10	
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	0,04		0,04		0,04		0,04	

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	2 - OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : RESORBER L'HABITAT PRECAIRE DES COMMUNAUTES MARGINALISEES TELLES QUE LES ROMS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	nombre de personnes d'origine ROMS	Plus développées	10 000,00	2014	12 520,00	0,00		Aucune opération programmée sur cet OS. Dernières données actualisées en 2016

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5a**

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	Plus développées	1,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS
S RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	Plus développées	1,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS
F RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	En transition	1,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS
S RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	En transition	1,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Objectif spécifique	16 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 16: REDUIRE LA VULNERABILITE DES TERRITOIRES AU RISQUE DE SECHERESSE PAR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE RESPECT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	nombre de projets	Plus développées	1,00	2013	3,00	1,00		Aucune opération programmée sur cet OS
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	nombre de projets	En transition	2,00	2013	5,00	2,00		Aucune opération programmée sur cet OS

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	1,00		1,00		1,00		1,00	
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	2,00		2,00		2,00		2,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	1,00		1,00		1,00		1,00	
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	2,00		2,00		2,00		2,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			5 495 704,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction de la date de début de conventionnement. La cible a été largement dépassée puisqu'une opération dont la date de début de conventionnement est 2017 permet d'impacter 5 000 000 de personnes. L'opération recouvre l'ensemble du territoire en risque inondation du Bassin de la Seine. Cette opération a fait l'objet d'une demande de paiement intermédiaire en 2018. Les réalisations en cours sont comptabilisées et excluent les doubles comptes de zones. La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			2 500 000,00			La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	En transition	750 000,00			8 317 994,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction de la date de début de conventionnement. La cible a été largement dépassée puisqu'une opération dont la date de début de conventionnement est 2017 permet d'impacter plus de 5 000 000 de personnes. L'opération recouvre l'ensemble du territoire en risque inondation du Bassin de la Seine. Cette opération a fait l'objet d'une demande de paiement intermédiaire en 2018. Les réalisations en cours sont comptabilisées et excluent les doubles comptes de zones. La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	En transition	750 000,00			2 500 000,00			La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	5 495 704,00			5 495 704,00			5 495 704,00		
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00			2 500 000,00			2 500 000,00		
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	8 317 994,00			8 317 994,00			8 317 994,00		
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00			2 500 000,00			2 500 000,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	5 495 704,00			5 495 464,00	0,00	0,00	195 764,00	0,00	0,00
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00			2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	8 149 494,00			5 646 042,00	0,00	0,00	2 600 364,00	0,00	0,00
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00			2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	3 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	3 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	17 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 17: REDUIRE LES IMPACTS DES INONDATIONS SUR LES MILIEUX ET SUR LES TERRITOIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	nombre	Plus développées	329,00	2013	494,00	1 595,00		La dernière actualisation de la valeur date de 2021. Les valeurs de cet indicateur sont celles de 2021 car les opérations sur cet OS n'ont été programmées qu'à partir de cette année. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	nombre	En transition	329,00	2013	493,00	1 595,00		La dernière actualisation de l'indicateur date de l'année 2021. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	1 595,00		1 595,00		798,00		764,00	
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	1 595,00		1 595,00		797,00		763,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	764,00		329,00		329,00		329,00	
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	763,00		329,00		329,00		329,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			5,00			Les réalisations ont été valorisées en fonction de la date de réalisation des opérations. La cible a été atteinte en grande partie à l'aide d'une opération ayant traité 4 obstacles et points de fragilité.
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			6,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement La clé de répartition appliquée entre région développée et région en transition est de 50%/50%
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			2,00			Les réalisations ont été valorisées en fonction de la date de réalisation des opérations.
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			2,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement La clé de répartition appliquée entre région développée et région en transition est de 50%/50%

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	5,00			5,00			0,00		
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	6,00			6,00			6,00		
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	2,00			2,00			0,00		
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	2,00			1,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00			0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	6,00			5,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	1,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	18 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 18: DIMINUER LES IMPACTS DE LA NAVIGATION, DE LA PRODUCTION D'ENERGIE HYDROELECTRIQUE ET DES ACTIVITES HUMAINES EN GENERAL SUR LES MILIEUX NATURELS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrants	Km	Plus développées	322,50	2013	1 222,00	598,00		La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrants	Km	En transition	322,50	2013	1 222,00	598,00		La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrants	598,00		549,00		274,50		322,50	
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrants	598,00		549,00		274,00		322,50	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrants	322,50		322,50		322,50		322,50	
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrants	322,50		322,50		322,50		322,50	

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 13 / 13i**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages		1 187,00			1 439,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages		1 187,00			3 098,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an		5 000 000,00			166 931,80			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an		5 000 000,00			357 191,42			
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	EUR		7 264 609,00			0,00			
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	EUR		7 264 609,00			148 486 708,92			
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	EUR		26 666 667,00			27 848 000,00			
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	EUR		26 666 667,00			33 125 000,00			
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	Entreprises		667,00			753,00			
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	Entreprises		667,00			660,00			
F	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	Kilomètres		64,00			18,98			
S	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	Kilomètres		64,00			63,15			
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	EUR		112 222 222,00			41 159 397,80			
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	EUR		112 222 222,00			105 000 000,00			
F	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	Nombre de dispositifs médicaux		363,00			0,00			
S	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	Nombre de dispositifs médicaux		363,00			500,00			
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre		253 463,00			0,00			
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre		253 463,00			2,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 439,00	0,00	0,00	1 382,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	3 098,00	0,00	0,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	166 931,80	0,00	0,00	391,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	357 191,42	0,00	0,00	372,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	148 486 708,92	0,00	0,00	2 250,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	27 848 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	33 125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	753,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	3,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	63,15	0,00	0,00	27,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	41 159 397,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	105 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	25 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 25 : SOUTIEN AU FONDS DE ROULEMENT OU A L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES PME

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	nombre		400 887,00	2019	412 230,00			Source : URSAFF, "https://open.urssaf.fr/explore/dataset/nombre-detablisements-employeurs-et-effectifs-salaries-du-secteur-prive-par-dep/export/", consulté le 04/05/2023.
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	nombre		12 578,00	2019	12 578,00			Source : URSAFF, "https://open.urssaf.fr/explore/dataset/nombre-detablisements-employeurs-et-effectifs-salaries-du-secteur-prive-par-dep/export/", consulté le 04/05/2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	407 179,00							
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	12 222,00							

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés								
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés								

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	26 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 26 : SOUTIEN A LA RÉNOVATION THERMIQUE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Gwh		90 171,00	2017	90 131,00			Base ROSE-ENERGIF, consulté le 4 mai 2023, données de 2019.
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	Gwh		60 435,00	2017	60 413,00			Base ROSE-ENERGIF, consulté le 4 mai 2023, données de 2019.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France					76 046,90			
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France					56 671,16			

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France								
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France								

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	27 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 27 : SOUTIEN A LA MOBILITÉ DOUCE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
CVR3	Linéaire des aménagements cyclables franciliens	Kilomètres		5 835,00	2019	5 899,00	7 748,00		<a href="https://carto-velo.iledefrance-mobilites.fr/fr/%C3%AEle-de-france/facilities">https://carto-velo.iledefrance-mobilites.fr/fr/%C3%AEle-de-france/facilities</a> Consulté le 11 mai 2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
CVR3	Linéaire des aménagements cyclables franciliens								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
CVR3	Linéaire des aménagements cyclables franciliens								

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	28 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 28 : INVESTISSEMENTS QUI CONTRIBUENT A LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	nombre		316,00	2019	465,00	1 031,00		La carte interactive des tiers-lieux en IDF donne 1031 tiers-lieux.  Source : <a href="https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-tiers-lieux-de-nouveaux-espaces-pour-travailler-autrement/">https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-tiers-lieux-de-nouveaux-espaces-pour-travailler-autrement/</a>  Consulté le 04/05/2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information								

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	29 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 29 : INVESTISSEMENTS DANS DES PRODUITS ET DES SERVICES DESTINÉS AUX SERVICES DE SANTÉ

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
CVR4	Nombre de lits de réanimation sur le territoire francilien	Nombre de lits de réanimation		1 450,00	2019	1 813,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
CVR4	Nombre de lits de réanimation sur le territoire francilien								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
CVR4	Nombre de lits de réanimation sur le territoire francilien								

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			30,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce probante a été transmise ont été comptabilisées.  Explication des écarts importants (> 25%) entre le « réalisé » et la « cible » : la surréalisation est notamment due à une opération valorisant 13 obstacles traités. Elle fait état de "La réalisation des sentiers de découverte implique la réalisation d'un certain nombre d'actions : aménagement de passages de parcelles en parcelles, travaux d'espace public légers pour permettre le passage des piétons et des cyclistes, construction de belvédères, mise en sécurité de certains murs, fermeture de certaines parcelles par des clôtures ajourées pour redéfinir un espace accessible au public, ...
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			28,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de pièces probantes de réalisation. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	30,00			30,00			26,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	28,00			28,00			24,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	26,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	24,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	3 - REDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	Ha	Plus développées	5 901,00	2013	6 099,00	35 748,21		La superficie de continuité écologique a été calculée sur la base des informations transmises par les ITI.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	35 748,21		35 748,21		35 757,00		35 469,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	35 469,00		35 469,00		35 469,00		35 469,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 8iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						1 180,00	466,00	714,00				59,00	149,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						1 108,00	478,00	630,00				151,00	277,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						537,00	237,00	300,00				45,00	72,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						19 609,00	10 664,00	8 945,00				956,00	1 202,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						9 833,00	5 420,00	4 413,00				526,00	691,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						10 859,00	6 312,00	4 547,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						592,00	386,00	206,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						1 696,00	847,00	849,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	64,00	102,00	47,00	86,00	60,00	97,00	69,00	111,00	22,00	37,00	104,00	88,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	26,00	46,00	31,00	34,00	24,00	35,00	62,00	73,00	5,00	17,00	24,00	17,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	28,00	19,00	7,00	4,00	75,00	111,00	29,00	32,00	4,00	5,00	9,00	8,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	2 494,00	2 049,00	760,00	894,00	978,00	1 020,00	2 372,00	1 799,00	765,00	676,00	901,00	545,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1 284,00	844,00	458,00	461,00	588,00	549,00	1 196,00	839,00	398,00	348,00	369,00	265,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 075,00	1 919,00	316,00	226,00	1 747,00	1 067,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135,00	102,00	31,00	2,00	91,00	50,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228,00	37,00	28,00	419,00	283,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	17,00	20,00	24,00	24,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	10,00	12,00	145,00	119,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	29,00	37,00	11,00	12,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	389,00	188,00	1 049,00	572,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	187,00	130,00	414,00	286,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	573,00	275,00	1 601,00	1 060,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	23,00	6,00	106,00	46,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	96,00	79,00	295,00	231,00



Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Nombre)		Nombre	6 618,00	3 971,00	2 647,00	1,50	1,39	1,66	9 901,00	5 512,00	4 389,00	0,00	0,00	0,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	4 300,00	2 580,00	1 720,00	2,53	2,45	2,64	10 859,00	6 312,00	4 547,00	0,00	0,00	0,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	Nombre (nombre d'entreprises)		Nombre	4 950,00	2 970,00	1 980,00	1,54	1,49	1,61	7 601,00	4 418,00	3 183,00	0,00	0,00	0,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	Proportion (pourcentage d'entreprises)		Proportion	65,00%						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	Proportion (pourcentage d'augmentation annuel)		Proportion	2,00%						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre							5 757,00	0,00	5 757,00	0,00	0,00	0,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre							5 162,00	2 951,00	2 211,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	9 901,00	5 512,00	4 389,00	371,00	145,00	226,00		9 530,00	5 367,00	4 163,00	702,00	301,00	401,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	10 859,00	6 312,00	4 547,00	0,00	0,00	0,00		10 859,00	6 312,00	4 547,00	0,00	0,00	0,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	7 601,00	4 418,00	3 183,00	0,00	0,00	0,00		7 601,00	4 418,00	3 183,00	0,00	0,00	0,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	3,10%	1,43%	1,67%	5,27%	2,25%	3,02%		2,79%	1,31%	1,48%	4,99%	2,17%	2,82%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	5 757,00	0,00	5 757,00	312,00		312,00		5 445,00	0,00	5 445,00	464,00	0,00	464,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	5 162,00	2 951,00	2 211,00	208,00	83,00	125,00		4 954,00	2 868,00	2 086,00	153,00	77,00	76,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	8 828,00	5 066,00	3 762,00	1 385,00	676,00	709,00		7 443,00	4 390,00	3 053,00	2 921,00	1 562,00	1 359,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	10 859,00	6 312,00	4 547,00	0,00	0,00	0,00		10 859,00	6 312,00	4 547,00	3 994,00	2 075,00	1 919,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	7 601,00	4 418,00	3 183,00	0,00	0,00	0,00		7 601,00	4 418,00	3 183,00	2 852,00	1 471,00	1 381,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		76,00%	77,00%	75,00%	0,81%	0,80%	0,82%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	2,42%	1,17%	1,25%	4,46%	2,07%	2,39%		2,02%	1,17%	1,25%	4,40%	1,86%	2,18%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	4 981,00	0,00	4 981,00	702,00	0,00	702,00		4 279,00	0,00	4 279,00	1 609,00	0,00	1 609,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	4 801,00	2 791,00	2 010,00	257,00	132,00	125,00		4 544,00	2 659,00	1 885,00	890,00	464,00	426,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	4 522,00	2 828,00	1 694,00	808,00	427,00	381,00		3 714,00	2 401,00	1 313,00	1 516,00	963,00	553,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	6 865,00	4 237,00	2 628,00	542,00	316,00	226,00		6 323,00	3 921,00	2 402,00	2 814,00	1 747,00	1 067,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	4 749,00	2 947,00	1 802,00	385,00	222,00	163,00		4 364,00	2 725,00	1 639,00	2 145,00	1 334,00	811,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	75,00%	76,00%	74,00%	0,80%	0,82%	0,77%		74,00%	74,00%	73,00%	0,76%	0,78%	0,75%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	1,51%	0,77%	0,74%	2,31%	1,09%	1,22%		1,25%	0,67%	0,58%	1,57%	0,88%	0,69%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	2 670,00	0,00	2 670,00	501,00	0,00	501,00		2 169,00	0,00	2 169,00	1 177,00	0,00	1 177,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	3 654,00	2 195,00	1 459,00	588,00	339,00	249,00		3 066,00	1 856,00	1 210,00	895,00	512,00	383,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	2 198,00	1 438,00	760,00	577,00	389,00	188,00		1 621,00	1 049,00	572,00	1 621,00	1 049,00	572,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	3 509,00	2 174,00	1 335,00	848,00	573,00	275,00		2 661,00	1 601,00	1 060,00	2 661,00	1 601,00	1 060,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	2 219,00	1 391,00	828,00	403,00	257,00	146,00		1 816,00	1 134,00	682,00	1 816,00	1 134,00	682,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	72,00%	73,00%	72,00%	0,72%	0,71%	0,74%		72,00%	74,00%	70,00%	0,72%	0,74%	0,70%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	1,08%	0,56%	0,52%	1,61%	0,92%	0,69%		0,05%	0,02%	0,03%	0,56%	0,20%	0,35%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	992,00	0,00	992,00	272,00	0,00	272,00		720,00	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	2 171,00	1 344,00	827,00	1 017,00	620,00	397,00		1 154,00	724,00	430,00	1 154,00	724,00	430,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 3 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				35 296,00	17 739,00	17 557,00				3 377,00	1 365,00	2 012,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				4 971,00	2 253,00	2 718,00				713,00	280,00	433,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				5 232,00	2 416,00	2 816,00				680,00	230,00	450,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				4 145,00	1 818,00	2 327,00				482,00	140,00	342,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				18 291,00	9 097,00	9 194,00				2 345,00	1 010,00	1 335,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				6 165,00	3 396,00	2 769,00				1 323,00	619,00	704,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				4 160,00	2 358,00	1 802,00				455,00	215,00	240,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				2 948,00	1 639,00	1 309,00				303,00	131,00	172,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				3 466,00	2 057,00	1 409,00				390,00	207,00	183,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				18 025,00	10 301,00	7 724,00				1 910,00	971,00	939,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				36 599,00	16 417,00	20 182,00				4 068,00	1 414,00	2 654,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				19 813,00	10 375,00	9 438,00				2 641,00	1 212,00	1 429,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				2 156,00	995,00	1 161,00				309,00	118,00	191,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				10 093,00	5 300,00	4 793,00				775,00	325,00	450,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				1 346,00	693,00	653,00				81,00	46,00	35,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				2 206,00	1 055,00	1 151,00				220,00	96,00	124,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				200,00						18,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				32,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				96,00						7,00		
	Total général des participants					59 071,00						6 402,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	4 811,00	2 128,00	2 683,00	3 629,00	1 696,00	1 933,00	5 198,00	2 406,00	2 792,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	826,00	300,00	526,00	573,00	227,00	346,00	752,00	319,00	433,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	830,00	341,00	489,00	639,00	289,00	350,00	953,00	508,00	445,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	625,00	244,00	381,00	546,00	237,00	309,00	827,00	444,00	383,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	2 499,00	1 007,00	1 492,00	1 653,00	771,00	882,00	2 339,00	1 153,00	1 186,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	869,00	427,00	442,00	508,00	266,00	242,00	691,00	393,00	298,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	594,00	301,00	293,00	414,00	228,00	186,00	666,00	351,00	315,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	430,00	232,00	198,00	307,00	163,00	144,00	516,00	261,00	255,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	504,00	305,00	199,00	390,00	227,00	163,00	535,00	315,00	220,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	2 021,00	1 088,00	933,00	1 476,00	851,00	625,00	2 349,00	1 318,00	1 031,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	5 531,00	2 002,00	3 529,00	3 973,00	1 615,00	2 358,00	5 456,00	2 334,00	3 122,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	2 859,00	1 326,00	1 533,00	2 163,00	1 130,00	1 033,00	3 123,00	1 627,00	1 496,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	422,00	188,00	234,00	297,00	128,00	169,00	365,00	180,00	185,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 360,00	672,00	688,00	906,00	452,00	454,00	1 298,00	672,00	626,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	117,00	63,00	54,00	76,00	43,00	33,00	71,00	38,00	33,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	267,00	106,00	161,00	208,00	82,00	126,00	376,00	187,00	189,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	19,00			29,00			27,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			4,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	6,00			15,00			5,00		
	Total général des participants		8 140,00			5 921,00			8 490,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	6 269,00	3 240,00	3 029,00	3 589,00	1 960,00	1 629,00	2 216,00	1 232,00	984,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	956,00	490,00	466,00	500,00	263,00	237,00	100,00	60,00	40,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	766,00	342,00	424,00	390,00	173,00	217,00	281,00	142,00	139,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	612,00	253,00	359,00	319,00	116,00	203,00	219,00	111,00	108,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	2 073,00	891,00	1 182,00	2 475,00	1 314,00	1 161,00	1 547,00	816,00	731,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	881,00	489,00	392,00	577,00	361,00	216,00	307,00	197,00	110,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	643,00	355,00	288,00	487,00	305,00	182,00	246,00	159,00	87,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	514,00	294,00	220,00	275,00	166,00	109,00	165,00	108,00	57,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	327,00	190,00	137,00	258,00	153,00	105,00	284,00	179,00	105,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	3 387,00	1 972,00	1 415,00	2 169,00	1 271,00	898,00	1 380,00	811,00	569,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	5 296,00	2 260,00	3 036,00	3 950,00	1 977,00	1 973,00	2 326,00	1 167,00	1 159,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	3 455,00	1 818,00	1 637,00	1 938,00	1 089,00	849,00	1 185,00	668,00	517,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	322,00	155,00	167,00	185,00	97,00	88,00	119,00	49,00	70,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 316,00	696,00	620,00	916,00	489,00	427,00	1 053,00	565,00	488,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	280,00	141,00	139,00	234,00	110,00	124,00	179,00	71,00	108,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	398,00	204,00	194,00	327,00	167,00	160,00	109,00	52,00	57,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	32,00			22,00			29,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	10,00			9,00			4,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	16,00			10,00			17,00		
	Total général des participants		9 108,00			6 454,00			4 294,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	3 022,00	1 875,00	1 147,00	3 185,00	1 837,00	1 348,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	125,00	74,00	51,00	426,00	240,00	186,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	480,00	262,00	218,00	213,00	129,00	84,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	348,00	183,00	165,00	167,00	90,00	77,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	1 564,00	971,00	593,00	1 796,00	1 164,00	632,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	513,00	320,00	193,00	496,00	324,00	172,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	319,00	221,00	98,00	336,00	223,00	113,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	209,00	134,00	75,00	229,00	150,00	79,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	273,00	164,00	109,00	505,00	317,00	188,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 710,00	1 069,00	641,00	1 623,00	950,00	673,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	3 011,00	1 832,00	1 179,00	2 988,00	1 816,00	1 172,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 611,00	1 025,00	586,00	838,00	480,00	358,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	86,00	52,00	34,00	51,00	28,00	23,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 358,00	778,00	580,00	1 111,00	651,00	460,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	168,00	76,00	92,00	140,00	105,00	35,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	151,00	94,00	57,00	150,00	67,00	83,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	24,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	5,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	20,00			0,00		
	Total général des participants		5 066,00			5 196,00		

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 3

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	nombre	15 000,00	9 000,00	6 000,00	58 816,00	29 252,00	29 564,00	3,92	3,25	4,93	6 402,00	2 605,00	3 797,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	nombre				29 564,00	0,00	29 564,00				3 797,00	0,00	3 797,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	nombre				5 162,00	2 951,00	2 211,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes												
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	8 137,00	3 476,00	4 661,00	5 921,00	2 756,00	3 165,00	8 490,00	4 067,00	4 423,00	9 108,00	4 473,00	4 635,00	6 454,00	3 447,00	3 007,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	4 661,00	0,00	4 661,00	3 165,00	0,00	3 165,00	4 423,00	0,00	4 423,00	4 635,00	0,00	4 635,00	3 007,00	0,00	3 007,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	208,00	83,00	125,00	153,00	77,00	76,00	257,00	132,00	125,00	890,00	464,00	426,00	588,00	339,00	249,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	4 044,00	2 190,00	1 854,00	5 066,00	3 108,00	1 958,00	5 194,00	3 130,00	2 064,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	1 854,00	0,00	1 854,00	1 958,00	0,00	1 958,00	2 064,00	0,00	2 064,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	895,00	512,00	383,00	1 017,00	620,00	397,00	1 154,00	724,00	430,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9ii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						58,00	25,00	33,00				4,00	10,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						113,00	55,00	58,00				16,00	8,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						6,00	3,00	3,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						99,00	63,00	36,00				5,00	3,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						273,00	145,00	128,00				25,00	21,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	9,00	11,00	9,00	8,00	3,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	25,00	33,00	3,00	4,00	9,00	10,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1,00	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	20,00	6,00	28,00	14,00	6,00	9,00	0,00	2,00	4,00	2,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	54,00	50,00	42,00	27,00	18,00	21,00	2,00	7,00	4,00	2,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 229,00			0,28			346,00	173,00	173,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 284,00			0,22			282,00	192,00	90,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	346,00	173,00	173,00	89,00	42,00	47,00		257,00	131,00	126,00	91,00	41,00	50,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	282,00	192,00	90,00	52,00	41,00	11,00		230,00	151,00	79,00	100,00	68,00	32,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	166,00	90,00	76,00	82,00	49,00	33,00		84,00	41,00	43,00	34,00	16,00	18,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	130,00	83,00	47,00	80,00	53,00	27,00		50,00	30,00	20,00	39,00	21,00	18,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	50,00	25,00	25,00	50,00	25,00	25,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	11,00	9,00	2,00	11,00	9,00	2,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 4 / 9ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				449,00	243,00	206,00				10,00	5,00	5,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				115,00	67,00	48,00				6,00	3,00	3,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				2 779,00	1 416,00	1 363,00				37,00	24,00	13,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				2 433,00	1 220,00	1 213,00				24,00	14,00	10,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				629,00	378,00	251,00				4,00	2,00	2,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				746,00	391,00	355,00				31,00	24,00	7,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				2 329,00	1 242,00	1 087,00				1,00	1,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				2 013,00	1 058,00	955,00				1,00	1,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				1 170,00	640,00	530,00				26,00	18,00	8,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				233,00	149,00	84,00				4,00	2,00	2,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				3,00	3,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	4 226,00			3 819,00	2 022,00	1 797,00	0,90			51,00	31,00	20,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				29,00	18,00	11,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				2 582,00	1 308,00	1 274,00				21,00	11,00	10,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				3 499,00	1 849,00	1 650,00				45,00	27,00	18,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				13,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				1,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				4,00						0,00		
	Total général des participants					3 857,00						51,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	37,00	24,00	13,00	114,00	69,00	45,00	110,00	54,00	56,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	25,00	18,00	7,00	33,00	21,00	12,00	14,00	6,00	8,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	91,00	42,00	49,00	278,00	127,00	151,00	135,00	69,00	66,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	57,00	24,00	33,00	178,00	71,00	107,00	71,00	30,00	41,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	8,00	6,00	2,00	83,00	60,00	23,00	51,00	28,00	23,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	76,00	41,00	35,00	222,00	112,00	110,00	113,00	60,00	53,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	6,00	5,00	1,00	39,00	21,00	18,00	11,00	5,00	6,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	6,00	5,00	1,00	36,00	19,00	17,00	9,00	4,00	5,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	71,00	38,00	33,00	152,00	80,00	72,00	113,00	57,00	56,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	6,00	4,00	2,00	20,00	11,00	9,00	16,00	9,00	7,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	136,00	72,00	64,00	474,00	256,00	218,00	259,00	136,00	123,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	1,00	1,00	0,00	14,00	11,00	3,00	8,00	3,00	5,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	70,00	35,00	35,00	330,00	177,00	153,00	223,00	109,00	114,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	126,00	68,00	58,00	424,00	232,00	192,00	154,00	74,00	80,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	4,00			2,00			5,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	1,00			0,00			3,00		
	Total général des participants		136,00			475,00			296,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	42,00	19,00	23,00	136,00	72,00	64,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	2,00	1,00	1,00	35,00	18,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	148,00	63,00	85,00	2 090,00	1 091,00	999,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	88,00	35,00	53,00	2 015,00	1 046,00	969,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	86,00	55,00	31,00	397,00	227,00	170,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	102,00	49,00	53,00	202,00	105,00	97,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	30,00	18,00	12,00	2 242,00	1 192,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	22,00	11,00	11,00	1 939,00	1 018,00	921,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	24,00	14,00	10,00	784,00	433,00	351,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	3,00	2,00	1,00	184,00	121,00	63,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	276,00	137,00	139,00	2 623,00	1 390,00	1 233,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	2,00	1,00	1,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	250,00	121,00	129,00	1 688,00	855,00	833,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	272,00	133,00	139,00	2 478,00	1 315,00	1 163,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			1,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			1,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		276,00			2 623,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	1,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes												

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						2 348,00	177,00	2 171,00				9,00	428,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						693,00	167,00	526,00				3,00	27,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						188,00	43,00	145,00				1,00	17,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						508,00	217,00	291,00				7,00	35,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						3 470,00	581,00	2 889,00				20,00	472,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						770,00	338,00	432,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						94,00	58,00	36,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						314,00	150,00	164,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	81,00	986,00	33,00	610,00	28,00	63,00	18,00	56,00	7,00	26,00	0,00	1,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	37,00	122,00	30,00	93,00	15,00	111,00	50,00	114,00	29,00	48,00	0,00	2,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	9,00	41,00	6,00	16,00	6,00	11,00	18,00	48,00	2,00	6,00	1,00	6,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	15,00	49,00	66,00	43,00	59,00	83,00	29,00	30,00	25,00	34,00	11,00	9,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	138,00	1 093,00	129,00	683,00	103,00	264,00	107,00	230,00	63,00	113,00	12,00	18,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	40,00	77,00	50,00	122,00	106,00	95,00	89,00	113,00	28,00	15,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	3,00	10,00	0,00	10,00	42,00	2,00	9,00	14,00	4,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	22,00	0,00	20,00	76,00	50,00	53,00	60,00	12,00	8,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	1,00	1,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3,00	9,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	5,00	8,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	9,00	16,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	25,00	10,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	9,00	4,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	945,00			0,90			853,00	190,00	663,00	0,00	0,00	0,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 775,00			0,57			1 015,00	174,00	841,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	853,00	190,00	663,00	75,00	24,00	51,00		778,00	166,00	612,00	163,00	8,00	155,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	1 015,00	174,00	841,00	196,00	28,00	168,00		819,00	146,00	673,00	229,00	19,00	210,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	615,00	158,00	457,00	359,00	82,00	277,00		256,00	76,00	180,00	226,00	64,00	162,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	590,00	127,00	463,00	243,00	45,00	198,00		347,00	82,00	265,00	296,00	69,00	227,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	30,00	12,00	18,00	30,00	12,00	18,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	51,00	13,00	38,00	45,00	13,00	32,00		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 4 / 9iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				2 225,00	688,00	1 537,00				61,00	31,00	30,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				663,00	169,00	494,00				14,00	9,00	5,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				9 674,00	3 721,00	5 953,00				406,00	190,00	216,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				6 802,00	2 166,00	4 636,00				342,00	184,00	158,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				3 603,00	1 653,00	1 950,00				145,00	55,00	90,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				3 282,00	1 466,00	1 816,00				64,00	14,00	50,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				2 843,00	1 751,00	1 092,00				207,00	180,00	27,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 937,00	1 156,00	781,00				171,00	154,00	17,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				3 722,00	1 598,00	2 124,00				58,00	13,00	45,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				2 699,00	654,00	2 045,00				81,00	6,00	75,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				2 014,00	372,00	1 642,00				91,00	7,00	84,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				14 192,00	5 898,00	8 294,00				525,00	274,00	251,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				665,00	341,00	324,00				56,00	42,00	14,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				8 282,00	3 854,00	4 428,00				409,00	253,00	156,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				1 513,00	487,00	1 026,00				108,00	2,00	106,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				25,00	11,00	14,00				3,00	3,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				55,00						3,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				8,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				10,00						1,00		
Total général des participants						15 682,00						612,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	465,00	151,00	314,00	486,00	115,00	371,00	395,00	99,00	296,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	176,00	55,00	121,00	129,00	29,00	100,00	200,00	42,00	158,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	1 992,00	479,00	1 513,00	2 436,00	703,00	1 733,00	2 066,00	950,00	1 116,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	1 794,00	457,00	1 337,00	1 651,00	345,00	1 306,00	1 404,00	643,00	761,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	727,00	271,00	456,00	726,00	241,00	485,00	733,00	443,00	290,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	461,00	75,00	386,00	1 058,00	386,00	672,00	790,00	380,00	410,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	475,00	300,00	175,00	430,00	200,00	230,00	688,00	413,00	275,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	372,00	237,00	135,00	351,00	168,00	183,00	540,00	335,00	205,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	568,00	161,00	407,00	862,00	278,00	584,00	579,00	233,00	346,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	703,00	135,00	568,00	625,00	121,00	504,00	482,00	153,00	329,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	555,00	84,00	471,00	585,00	62,00	523,00	233,00	67,00	166,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	2 833,00	889,00	1 944,00	3 217,00	1 042,00	2 175,00	3 067,00	1 448,00	1 619,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	140,00	72,00	68,00	111,00	34,00	77,00	121,00	46,00	75,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 515,00	560,00	955,00	1 883,00	705,00	1 178,00	2 092,00	1 084,00	1 008,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	379,00	6,00	373,00	261,00	100,00	161,00	296,00	141,00	155,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	8,00	7,00	1,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	8,00			7,00			7,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			2,00			1,00		
Total général des participants			3 184,00			3 648,00			3 194,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	314,00	115,00	199,00	308,00	109,00	199,00	135,00	37,00	98,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	87,00	22,00	65,00	37,00	5,00	32,00	9,00	0,00	9,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	1 040,00	587,00	453,00	1 151,00	724,00	427,00	537,00	79,00	458,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	720,00	351,00	369,00	331,00	100,00	231,00	514,00	77,00	437,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	459,00	266,00	193,00	529,00	301,00	228,00	152,00	63,00	89,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	374,00	269,00	105,00	410,00	300,00	110,00	96,00	33,00	63,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	408,00	268,00	140,00	500,00	373,00	127,00	113,00	15,00	98,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	333,00	225,00	108,00	70,00	23,00	47,00	97,00	13,00	84,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	605,00	347,00	258,00	752,00	475,00	277,00	256,00	71,00	185,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	314,00	114,00	200,00	222,00	71,00	151,00	181,00	43,00	138,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	149,00	43,00	106,00	188,00	60,00	128,00	113,00	27,00	86,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 726,00	944,00	782,00	1 861,00	1 084,00	777,00	797,00	176,00	621,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	103,00	63,00	40,00	104,00	74,00	30,00	30,00	10,00	20,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	928,00	532,00	396,00	1 093,00	665,00	428,00	341,00	50,00	291,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	163,00	94,00	69,00	162,00	87,00	75,00	109,00	41,00	68,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	12,00			13,00			2,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	2,00			6,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	3,00			1,00			0,00		
	Total général des participants		1 909,00			2 072,00			824,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	61,00	31,00	30,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	11,00	7,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	46,00	9,00	37,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	46,00	9,00	37,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	132,00	13,00	119,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	29,00	9,00	20,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	22,00	2,00	20,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	42,00	20,00	22,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	91,00	11,00	80,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	100,00	22,00	78,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	166,00	41,00	125,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	21,00	5,00	16,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	35,00	16,00	19,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	7,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	3,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	2,00			0,00		
	Total général des participants		239,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	nombre	6 589,00	3 953,00	2 636,00	11 096,00	3 857,00	7 239,00	1,68	0,98	2,75	238,00	4,00	234,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	nombre de participants	5 573,00	3 343,00	2 230,00	11 098,00	3 857,00	7 239,00	1,99	1,15	3,25	238,00	4,00	234,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	participant	1 016,00	610,00	406,00	11 118,00	3 857,00	7 239,00	10,94	6,32	17,83	258,00	4,00	234,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	2 152,00	405,00	1 747,00	2 551,00	578,00	1 973,00	1 293,00	537,00	756,00	1 811,00	967,00	844,00	1 988,00	1 134,00	854,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	2 154,00	405,00	1 747,00	2 551,00	578,00	1 973,00	1 293,00	537,00	756,00	1 811,00	967,00	844,00	1 988,00	1 134,00	854,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	2 154,00	405,00	1 747,00	2 551,00	578,00	1 973,00	1 293,00	537,00	756,00	1 811,00	967,00	844,00	1 988,00	1 134,00	854,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	824,00	179,00	645,00	239,00	53,00	186,00	0,00	0,00	0,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	824,00	179,00	645,00	239,00	53,00	186,00	0,00	0,00	0,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	824,00	179,00	645,00	239,00	53,00	186,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					689,00	468,00	221,00				16,00	2,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					1 546,00	956,00	590,00				64,00	11,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					3 238,00	1 795,00	1 443,00				19,00	4,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					1 028,00	459,00	569,00				25,00	7,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					3 578,00	2 130,00	1 448,00				93,00	16,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					3 827,00	1 804,00	2 023,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					1,00	0,00	1,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					185,00	114,00	71,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	39,00	5,00	10,00	4,00	101,00	51,00	134,00	60,00	73,00	41,00	71,00	36,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	144,00	84,00	119,00	42,00	293,00	228,00	193,00	135,00	90,00	56,00	20,00	13,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	174,00	109,00	74,00	69,00	176,00	123,00	423,00	304,00	675,00	525,00	201,00	255,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	36,00	7,00	14,00	4,00	126,00	147,00	101,00	73,00	94,00	254,00	53,00	69,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	277,00	152,00	154,00	75,00	396,00	262,00	459,00	314,00	526,00	416,00	167,00	169,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	45,00	10,00	409,00	629,00	213,00	216,00	1 037,00	1 056,00	52,00	67,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	9,00	0,00	61,00	18,00	28,00	21,00	12,00	22,00	3,00	2,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	24,00	22,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	33,00	21,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	53,00	54,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	10,00	8,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	58,00	44,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	48,00	45,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	1,00	8,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	60 398,00			0,03			1 546,00	956,00	590,00	75,00	64,00	11,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	18 249,00			0,09			1 642,00	1 024,00	618,00	0,00	0,00	0,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	42 149,00			0,02			1 030,00	616,00	414,00	57,00	50,00	7,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021							2020						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	1 471,00	892,00	579,00	228,00	144,00	84,00		1 243,00	748,00	495,00	161,00	119,00	42,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	1 642,00	1 024,00	618,00	0,00	0,00	0,00		1 642,00	1 024,00	618,00	83,00	62,00	21,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	973,00	566,00	407,00	1,00	1,00	0,00		972,00	565,00	407,00	46,00	33,00	13,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019							2018						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	1 082,00	629,00	453,00	521,00	293,00	228,00		561,00	336,00	225,00	328,00	193,00	135,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	1 559,00	962,00	597,00	964,00	561,00	403,00		595,00	401,00	194,00	115,00	71,00	44,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	926,00	532,00	394,00	388,00	203,00	185,00		538,00	329,00	209,00	306,00	187,00	119,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	233,00	143,00	90,00	146,00	90,00	56,00		87,00	53,00	34,00	33,00	20,00	13,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	480,00	330,00	150,00	175,00	132,00	43,00		305,00	198,00	107,00	211,00	133,00	78,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	232,00	142,00	90,00	145,00	89,00	56,00		87,00	53,00	34,00	33,00	20,00	13,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	54,00	33,00	21,00	54,00	33,00	21,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	94,00	65,00	29,00	86,00	59,00	27,00		8,00	6,00	2,00	8,00	6,00	2,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	54,00	33,00	21,00	54,00	33,00	21,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 5 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				695,00	438,00	257,00				18,00	10,00	8,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				248,00	154,00	94,00				2,00	1,00	1,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				52 782,00	31 052,00	21 730,00				802,00	591,00	211,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				5 385,00	3 280,00	2 105,00				472,00	353,00	119,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				736,00	388,00	348,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				53 891,00	31 701,00	22 190,00				820,00	601,00	219,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				9,00	2,00	7,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				44 826,00	26 813,00	18 013,00				795,00	584,00	211,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				5 178,00	2 528,00	2 650,00				15,00	10,00	5,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				517,00	201,00	316,00				1,00	0,00	1,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				21 568,00	13 042,00	8 526,00				155,00	102,00	53,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 531,00	1 014,00	517,00				3,00	2,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				4 716,00	2 869,00	1 847,00				14,00	10,00	4,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				845,00	590,00	255,00				2,00	0,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 778,00	944,00	834,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				273,00						9,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				7,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				85,00						3,00		
	Total général des participants					54 400,00						820,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	70,00	52,00	18,00	117,00	86,00	31,00	297,00	170,00	127,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	23,00	16,00	7,00	65,00	43,00	22,00	94,00	50,00	44,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	2 434,00	1 662,00	772,00	10 942,00	6 196,00	4 746,00	5 898,00	3 580,00	2 318,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	476,00	358,00	118,00	274,00	204,00	70,00	459,00	287,00	172,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	2,00	2,00	0,00	8,00	4,00	4,00	257,00	122,00	135,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	2 506,00	1 716,00	790,00	11 067,00	6 286,00	4 781,00	6 375,00	3 842,00	2 533,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	2 244,00	1 494,00	750,00	10 757,00	6 056,00	4 701,00	5 432,00	3 386,00	2 046,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	77,00	57,00	20,00	83,00	38,00	45,00	687,00	288,00	399,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	96,00	28,00	68,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	841,00	618,00	223,00	2 043,00	1 287,00	756,00	2 901,00	1 920,00	981,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	45,00	29,00	16,00	51,00	35,00	16,00	205,00	134,00	71,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	204,00	179,00	25,00	288,00	227,00	61,00	362,00	236,00	126,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	60,00	50,00	10,00	91,00	65,00	26,00	138,00	98,00	40,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	26,00	15,00	11,00	149,00	93,00	56,00	375,00	176,00	199,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	15,00			29,00			5,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	5,00			8,00			2,00		
	Total général des participants		2 506,00			11 067,00			6 452,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	167,00	105,00	62,00	7,00	5,00	2,00	10,00	4,00	6,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	54,00	37,00	17,00	3,00	2,00	1,00	3,00	1,00	2,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	8 830,00	5 184,00	3 646,00	8 510,00	5 116,00	3 394,00	6 982,00	3 802,00	3 180,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	501,00	314,00	187,00	717,00	493,00	224,00	1 945,00	1 032,00	913,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	262,00	143,00	119,00	169,00	96,00	73,00	37,00	20,00	17,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	9 166,00	5 373,00	3 793,00	8 573,00	5 146,00	3 427,00	7 000,00	3 814,00	3 186,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	7 627,00	4 529,00	3 098,00	6 739,00	4 133,00	2 606,00	4 381,00	2 584,00	1 797,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 038,00	560,00	478,00	1 313,00	736,00	577,00	849,00	292,00	557,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	60,00	25,00	35,00	299,00	120,00	179,00	53,00	23,00	30,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	3 800,00	2 292,00	1 508,00	3 800,00	2 292,00	1 508,00	3 558,00	2 007,00	1 551,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	292,00	198,00	94,00	468,00	323,00	145,00	206,00	141,00	65,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	747,00	436,00	311,00	708,00	394,00	314,00	1 904,00	1 028,00	876,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	165,00	118,00	47,00	169,00	98,00	71,00	75,00	46,00	29,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	539,00	271,00	268,00	309,00	178,00	131,00	154,00	89,00	65,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	61,00			43,00			53,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	2,00			2,00			2,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	28,00			9,00			12,00		
	Total général des participants		9 259,00			8 741,00			7 140,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	8,00	5,00	3,00	1,00	1,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	3,00	3,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	7 107,00	4 079,00	3 028,00	1 277,00	842,00	435,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	460,00	193,00	267,00	81,00	46,00	35,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	7 107,00	4 080,00	3 027,00	1 277,00	843,00	434,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	5 773,00	3 356,00	2 417,00	1 078,00	691,00	387,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 075,00	530,00	545,00	41,00	17,00	24,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	6,00	4,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	3 760,00	2 062,00	1 698,00	710,00	462,00	248,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	164,00	102,00	62,00	97,00	50,00	47,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	324,00	226,00	98,00	165,00	133,00	32,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	116,00	88,00	28,00	29,00	27,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	212,00	113,00	99,00	14,00	9,00	5,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	48,00			10,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	1,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	17,00			1,00		
	Total général des participants		7 137,00			1 278,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 5

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	nombre	73 758,00			54 213,00	31 878,00	22 335,00	0,74			820,00	601,00	219,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	2 506,00	1 716,00	790,00	11 067,00	6 286,00	4 781,00	6 452,00	3 872,00	2 580,00	9 259,00	5 432,00	3 827,00	8 686,00	5 217,00	3 469,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	7 029,00	3 826,00	3 203,00	7 116,00	4 085,00	3 031,00	1 278,00	843,00	435,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					896,00	611,00	285,00					20,00	10,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					5 114,00	2 379,00	2 735,00					112,00	120,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					14 358,00	7 139,00	7 219,00					211,00	200,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					5 950,00	2 969,00	2 981,00					179,00	90,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					15 353,00	7 183,00	8 170,00					327,00	283,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					15 331,00	7 724,00	7 607,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					353,00	176,00	177,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					5 973,00	2 653,00	3 320,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	49,00	14,00	56,00	19,00	47,00	26,00	48,00	29,00	137,00	14,00	59,00	5,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	106,00	120,00	126,00	113,00	136,00	196,00	621,00	614,00	699,00	859,00	329,00	380,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	152,00	198,00	125,00	174,00	812,00	727,00	2 685,00	2 322,00	2 255,00	2 230,00	828,00	1 315,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	169,00	63,00	199,00	115,00	269,00	274,00	690,00	845,00	858,00	950,00	429,00	486,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	266,00	224,00	300,00	259,00	760,00	808,00	2 320,00	2 465,00	2 213,00	2 563,00	721,00	1 219,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	281,00	173,00	971,00	866,00	1 678,00	1 630,00	2 995,00	3 023,00	1 357,00	1 566,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	18,00	11,00	31,00	32,00	29,00	40,00	61,00	51,00	37,00	38,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	92,00	58,00	370,00	312,00	744,00	723,00	1 061,00	1 449,00	309,00	698,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	192,00	168,00	3,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	166,00	236,00	84,00	97,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	61,00	53,00	10,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	103,00	84,00	73,00	74,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	222,00	249,00	54,00	100,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	369,00	250,00	73,00	99,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	4,00	0,00	1,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	72,00	53,00	5,00	27,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
												Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					3 862,00	2 215,00	1 647,00	0,00	0,00	0,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre								296,00	138,00	158,00	7,00	2,00	5,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					11 983,00	5 987,00	5 996,00	84,00	26,00	58,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					3 983,00	2 181,00	1 802,00	346,00	200,00	146,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					247,00	133,00	114,00	21,00	7,00	14,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participants)		Nombre	0,00	0,00	0,00					5 511,00	2 703,00	2 808,00	387,00	213,00	174,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					2 634,00	1 470,00	1 164,00	45,00	33,00	12,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					201,00	109,00	92,00	12,00	5,00	7,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participants)		Nombre	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00					4 955,00	2 460,00	2 495,00	98,00	63,00	35,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	7 250,00			1,98				14 358,00	7 139,00	7 219,00	411,00	211,00	200,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	13 695,00			0,51				6 942,00	3 390,00	3 552,00	269,00	179,00	90,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	12 487,00			0,41				5 114,00	2 379,00	2 735,00	232,00	112,00	120,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021							2020						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	3 862,00	2 215,00	1 647,00	20,00	11,00	9,00		3 842,00	2 204,00	1 638,00	85,00	43,00	42,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	289,00	136,00	153,00	25,00	11,00	14,00		264,00	125,00	139,00	22,00	14,00	8,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	11 899,00	5 961,00	5 938,00	383,00	204,00	179,00		11 516,00	5 757,00	5 759,00	227,00	125,00	102,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3 637,00	1 981,00	1 656,00	691,00	377,00	314,00		2 946,00	1 604,00	1 342,00	203,00	145,00	58,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	226,00	126,00	100,00	52,00	23,00	29,00		174,00	103,00	71,00	20,00	15,00	5,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	5 124,00	2 490,00	2 634,00	762,00	402,00	360,00		4 362,00	2 088,00	2 274,00	252,00	172,00	80,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	2 589,00	1 437,00	1 152,00	155,00	114,00	41,00		2 434,00	1 323,00	1 111,00	129,00	87,00	42,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	189,00	104,00	85,00	20,00	15,00	5,00		169,00	89,00	80,00	24,00	16,00	8,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	4 857,00	2 397,00	2 460,00	326,00	213,00	113,00		4 531,00	2 184,00	2 347,00	259,00	185,00	71,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	13 947,00	6 928,00	7 019,00	350,00	152,00	198,00		13 597,00	6 776,00	6 821,00	299,00	125,00	174,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	6 673,00	3 211,00	3 462,00	232,00	169,00	63,00		6 441,00	3 042,00	3 399,00	314,00	199,00	115,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	4 882,00	2 267,00	2 615,00	226,00	106,00	120,00		4 656,00	2 161,00	2 495,00	239,00	126,00	113,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019							2018						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	3 757,00	2 161,00	1 596,00	422,00	272,00	150,00		3 335,00	1 889,00	1 446,00	1 359,00	852,00	507,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	242,00	111,00	131,00	7,00	2,00	5,00		235,00	109,00	126,00	18,00	7,00	11,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	11 289,00	5 632,00	5 657,00	491,00	239,00	252,00		10 798,00	5 393,00	5 405,00	2 992,00	1 756,00	1 236,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019							2018						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 743,00	1 459,00	1 284,00	201,00	121,00	80,00		2 542,00	1 338,00	1 204,00	430,00	257,00	173,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	154,00	88,00	66,00	22,00	8,00	14,00		132,00	80,00	52,00	25,00	18,00	7,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	4 110,00	1 916,00	2 194,00	269,00	129,00	140,00		3 841,00	1 787,00	2 054,00	672,00	365,00	307,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	2 305,00	1 236,00	1 069,00	140,00	86,00	54,00		2 165,00	1 150,00	1 015,00	362,00	192,00	170,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	145,00	73,00	72,00	26,00	9,00	17,00		119,00	64,00	55,00	19,00	10,00	9,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	4 272,00	1 996,00	2 276,00	299,00	174,00	125,00		3 973,00	1 822,00	2 151,00	804,00	388,00	416,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	13 298,00	6 651,00	6 647,00	1 539,00	812,00	727,00		11 759,00	5 839,00	5 920,00	5 007,00	2 685,00	2 322,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	6 127,00	2 843,00	3 284,00	1 535,00	690,00	845,00		4 592,00	2 153,00	2 439,00	1 535,00	690,00	845,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	4 417,00	2 035,00	2 382,00	332,00	136,00	196,00		4 085,00	1 899,00	2 186,00	1 235,00	621,00	614,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1 976,00	1 037,00	939,00	1 394,00	788,00	606,00		582,00	249,00	333,00	563,00	236,00	327,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	217,00	102,00	115,00	103,00	41,00	62,00		114,00	61,00	53,00	79,00	41,00	38,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	7 806,00	3 637,00	4 169,00	4 257,00	2 138,00	2 119,00		3 549,00	1 499,00	2 050,00	2 691,00	1 211,00	1 480,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 112,00	1 081,00	1 031,00	1 072,00	581,00	491,00		1 040,00	500,00	540,00	500,00	254,00	246,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	107,00	62,00	45,00	46,00	24,00	22,00		61,00	38,00	23,00	42,00	28,00	14,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3 169,00	1 422,00	1 747,00	1 643,00	768,00	875,00		1 526,00	654,00	872,00	844,00	380,00	464,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	1 803,00	958,00	845,00	942,00	518,00	424,00		861,00	440,00	421,00	456,00	234,00	222,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	100,00	54,00	46,00	45,00	23,00	22,00		55,00	31,00	24,00	34,00	17,00	17,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	3 169,00	1 434,00	1 735,00	1 681,00	780,00	901,00		1 488,00	654,00	834,00	942,00	391,00	551,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	6 752,00	3 154,00	3 598,00	4 485,00	2 255,00	2 230,00		2 267,00	899,00	1 368,00	2 143,00	828,00	1 315,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	3 057,00	1 463,00	1 594,00	1 808,00	858,00	950,00		1 249,00	605,00	644,00	915,00	429,00	486,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 850,00	1 278,00	1 572,00	1 558,00	699,00	859,00		1 292,00	579,00	713,00	709,00	329,00	380,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	19,00	13,00	6,00	17,00	11,00	6,00		2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	35,00	20,00	15,00	27,00	12,00	15,00		8,00	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	858,00	288,00	570,00	848,00	278,00	570,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	540,00	246,00	294,00	273,00	124,00	149,00		267,00	122,00	145,00	267,00	122,00	145,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	19,00	10,00	9,00	11,00	4,00	7,00		8,00	6,00	2,00	8,00	6,00	2,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	682,00	274,00	408,00	372,00	142,00	230,00		310,00	132,00	178,00	310,00	132,00	178,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	405,00	206,00	199,00	216,00	115,00	101,00		189,00	91,00	98,00	189,00	91,00	98,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	21,00	14,00	7,00	11,00	5,00	6,00		10,00	9,00	1,00	10,00	9,00	1,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	546,00	263,00	283,00	335,00	163,00	172,00		211,00	100,00	111,00	211,00	100,00	111,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	124,00	71,00	53,00	114,00	61,00	53,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	334,00	176,00	158,00	187,00	103,00	84,00		147,00	73,00	74,00	147,00	73,00	74,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	583,00	250,00	333,00	402,00	166,00	236,00		181,00	84,00	97,00	181,00	84,00	97,00	

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 5 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				40 575,00	20 054,00	20 521,00				358,00	189,00	169,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				9 319,00	4 579,00	4 740,00				180,00	100,00	80,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				5 168,00	3 403,00	1 765,00				393,00	229,00	164,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				3 498,00	2 411,00	1 087,00				43,00	23,00	20,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				771,00	410,00	361,00				34,00	25,00	9,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				21 755,00	12 184,00	9 571,00				525,00	324,00	201,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				1 223,00	657,00	566,00				33,00	18,00	15,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 145,00	621,00	524,00				30,00	17,00	13,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				7 502,00	4 092,00	3 410,00				406,00	244,00	162,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				19 879,00	10 634,00	9 245,00				252,00	141,00	111,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				6 683,00	3 413,00	3 270,00				63,00	29,00	34,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				25 307,00	11 620,00	13 687,00				485,00	280,00	205,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 571,00	833,00	738,00				76,00	30,00	46,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				16 519,00	7 485,00	9 034,00				171,00	88,00	83,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				2 612,00	1 549,00	1 063,00				47,00	34,00	13,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 451,00	801,00	650,00				14,00	12,00	2,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				123,00						3,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				25,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				33,00						2,00		
	Total général des participants					46 524,00						785,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1 283,00	730,00	553,00	1 116,00	663,00	453,00	1 976,00	1 021,00	955,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	562,00	321,00	241,00	537,00	332,00	205,00	535,00	305,00	230,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	712,00	379,00	333,00	260,00	181,00	79,00	259,00	165,00	94,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	159,00	96,00	63,00	172,00	106,00	66,00	212,00	128,00	84,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	157,00	69,00	88,00	74,00	48,00	26,00	68,00	33,00	35,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	1 319,00	789,00	530,00	698,00	484,00	214,00	996,00	648,00	348,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	64,00	38,00	26,00	63,00	37,00	26,00	96,00	40,00	56,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	45,00	32,00	13,00	56,00	33,00	23,00	92,00	38,00	54,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	872,00	491,00	381,00	371,00	257,00	114,00	395,00	266,00	129,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	844,00	499,00	345,00	765,00	487,00	278,00	1 086,00	576,00	510,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	309,00	139,00	170,00	240,00	116,00	124,00	450,00	165,00	285,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 346,00	713,00	633,00	915,00	538,00	377,00	1 432,00	711,00	721,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	169,00	83,00	86,00	155,00	90,00	65,00	202,00	100,00	102,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	500,00	227,00	273,00	390,00	217,00	173,00	722,00	389,00	333,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	170,00	109,00	61,00	145,00	119,00	26,00	118,00	82,00	36,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	25,00	16,00	9,00	17,00	15,00	2,00	74,00	40,00	34,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	19,00			15,00			12,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			1,00			5,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	4,00			4,00			5,00		
	Total général des participants		2 152,00			1 450,00			2 313,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	10 334,00	5 458,00	4 876,00	14 402,00	7 050,00	7 352,00	7 484,00	3 390,00	4 094,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	1 382,00	719,00	663,00	3 329,00	1 601,00	1 728,00	1 692,00	752,00	940,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	654,00	525,00	129,00	684,00	590,00	94,00	762,00	606,00	156,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	617,00	500,00	117,00	598,00	527,00	71,00	479,00	407,00	72,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	82,00	43,00	39,00	166,00	91,00	75,00	172,00	92,00	80,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	5 375,00	3 133,00	2 242,00	6 988,00	3 863,00	3 125,00	2 986,00	1 583,00	1 403,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	279,00	167,00	112,00	361,00	188,00	173,00	237,00	136,00	101,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	276,00	167,00	109,00	353,00	183,00	170,00	214,00	118,00	96,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	1 327,00	737,00	590,00	2 398,00	1 257,00	1 141,00	1 089,00	549,00	540,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	4 688,00	2 591,00	2 097,00	7 087,00	3 794,00	3 293,00	2 824,00	1 418,00	1 406,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1 025,00	519,00	506,00	1 470,00	683,00	787,00	1 979,00	1 139,00	840,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	6 648,00	3 301,00	3 347,00	8 704,00	3 873,00	4 831,00	3 929,00	1 557,00	2 372,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	183,00	101,00	82,00	379,00	200,00	179,00	282,00	162,00	120,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	4 594,00	2 420,00	2 174,00	5 385,00	2 419,00	2 966,00	3 275,00	1 272,00	2 003,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	659,00	407,00	252,00	1 203,00	681,00	522,00	197,00	84,00	113,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	385,00	220,00	165,00	544,00	281,00	263,00	276,00	147,00	129,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	20,00			21,00			17,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	5,00			7,00			4,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	4,00			4,00			5,00		
	Total général des participants		11 070,00			15 252,00			8 418,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	2 825,00	1 213,00	1 612,00	797,00	340,00	457,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	529,00	193,00	336,00	573,00	256,00	317,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	797,00	434,00	363,00	647,00	294,00	353,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	589,00	336,00	253,00	629,00	288,00	341,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	17,00	8,00	9,00	1,00	1,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	1 553,00	759,00	794,00	1 315,00	601,00	714,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	84,00	33,00	51,00	6,00	0,00	6,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	76,00	33,00	43,00	3,00	0,00	3,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	299,00	156,00	143,00	345,00	135,00	210,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 240,00	628,00	612,00	1 093,00	500,00	593,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1 145,00	623,00	522,00	2,00	0,00	2,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 469,00	538,00	931,00	379,00	109,00	270,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	89,00	42,00	47,00	36,00	25,00	11,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 278,00	407,00	871,00	204,00	46,00	158,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	64,00	28,00	36,00	9,00	5,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	91,00	60,00	31,00	25,00	10,00	15,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	16,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	3,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	5,00			0,00		
	Total général des participants		3 639,00			1 445,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 5

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	Nombre	40 280,00	20 140,00	20 140,00	40 575,00	20 054,00	20 521,00	1,01	1,00	1,02	358,00	189,00	169,00
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	18 002,00	9 904,00	8 098,00				116,00	76,00	40,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	34 362,00	16 927,00	17 435,00				302,00	163,00	139,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	1 348,00	685,00	663,00				65,00	25,00	40,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	participants	0,00	0,00	0,00	79,00	74,00	5,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1 283,00	730,00	553,00	1 116,00	663,00	453,00	1 976,00	1 021,00	955,00	10 334,00	5 458,00	4 876,00	14 402,00	7 050,00	7 352,00
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	620,00	406,00	214,00	487,00	324,00	163,00	782,00	500,00	282,00	5 076,00	2 903,00	2 173,00	6 712,00	3 645,00	3 067,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	1 010,00	609,00	401,00	912,00	572,00	340,00	1 572,00	880,00	692,00	9 392,00	4 989,00	4 403,00	12 983,00	6 402,00	6 581,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	140,00	64,00	76,00	129,00	71,00	58,00	181,00	84,00	97,00	152,00	81,00	71,00	354,00	183,00	171,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	7 484,00	3 390,00	4 094,00	2 825,00	1 213,00	1 612,00	797,00	340,00	457,00
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	2 613,00	1 316,00	1 297,00	906,00	425,00	481,00	690,00	309,00	381,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	5 686,00	2 366,00	3 320,00	1 710,00	606,00	1 104,00	795,00	340,00	455,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	227,00	123,00	104,00	72,00	34,00	38,00	28,00	20,00	8,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	2,00	1,00	1,00	77,00	73,00	4,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 1b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	820,00			1 168,00			<p>Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates début de conventionnement des opérations. Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les entreprises soutenues a été transmise ont été comptabilisées.</p> <p>OS9 : 994 entreprises ont bénéficié d'un soutien.</p> <p>Les doublons ont été contrôlés. Par ailleurs, suite aux modifications du programme opérationnel qui ont eu lieu en 2020, la cible 2023 a été revue à la hausse (820 entreprises). Le calcul d'atteinte des cibles a été actualisé.</p> <p>La en est due en majorité aux soutiens non-financier surréalisation est due en majorité aux soutiens non-financiers, moins onéreux.</p>
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	820,00			1 536,00			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	652,00			385,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées au sein de l'indicateur.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	652,00			374,00			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	45 914 701,00			13 225 250,21			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les montants valorisés dans cet indicateur sont les montants retenus par l'AG dans les CSF. L'autofinancement public n'est pas comptabilisé.

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	45 914 701,00			26 798 169,92			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. L'autofinancement public n'est pas comptabilisé.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 168,00			1 168,00	0,00	0,00	1 168,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 536,00			1 520,00	0,00	0,00	1 508,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	385,00			385,00	0,00	0,00	385,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	374,00			374,00	0,00	0,00	373,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	13 225 250,21			13 225 250,21	0,00	0,00	13 096 415,14	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	26 798 169,92			26 798 169,92	0,00	0,00	25 767 478,84	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	921,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	274,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 195,00	0,00	0,00	1 119,00	0,00	0,00	382,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	382,00	0,00	0,00	370,00	0,00	0,00	149,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	373,00	0,00	0,00	356,00	0,00	0,00	146,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	11 441 768,67			8 413 350,73	0,00	0,00	1 763 610,10	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	23 216 791,74	0,00	0,00	12 064 713,97	0,00	0,00	2 552 538,98	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	123,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	286 930,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	217 169,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	9 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 9 :AUGMENTER LE NOMBRE DE COLLABORATIONS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES ETABLISSEMENTS DE R&D NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	millions d'euros	Plus développées	12 350,00	2011	14 979,00	0,00		La valeur 2019 de l'indicateur a pu être renseignée sur la base de la source - Ministère en charge de la recherche. Les valeurs des autres années seront renseignées ultérieurement en fonction des publications des statistiques publiques.  Source : "https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/depenses-de-rd-experimental-en-france-resultats-2019-et-estimations-2020-82651", consulté le 04/05/2023 // feuillet "Graphique 6", consulté le 4 mai 2023.
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	millions d'euros	Plus développées	5 923,00	2011	7 371,00	0,00		La valeur 2019 de l'indicateur a pu être renseignée sur la base de la source - Ministère en charge de la recherche. Les valeurs des autres années seront renseignées ultérieurement en fonction des publications des statistiques publiques.  Source : "https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/depenses-de-rd-experimental-en-france-resultats-2019-et-estimations-2020-82651", consulté le 04/05/2023 // feuillet "Graphique 6", consulté le 4 mai 2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	0,00		0,00		14 909,00		14 246,00	
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	0,00		0,00		6 387,00		6 239,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	13 925,20		13 657,00		13 262,00		13 075,00	
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	6 355,90		6 127,10		6 210,00		6 333,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 3d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	5 333,00			4 569,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les entreprises soutenues a été transmise ont été comptabilisées. Les doublons ont été contrôlés.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	5 333,00			7 675,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors du conventionnement.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	3 110,00			4 046,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées. 3655 entreprises ont indiqué ne pas avoir bénéficié de soutien financier autres que des subventions. Les autres entreprises n'ayant pas transmis l'information à ce jour. L'effet levier a permis de rapidement dépasser la cible fixée.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	3 110,00			3 781,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			4 184,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées. L'effet levier a permis de rapidement dépasser la cible fixée.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			4 460,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR		111 788 463,00			4 678 910,39			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR		111 788 463,00			11 587 422,00			
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	Entreprises	Plus développées	2 360,00			3 323,00			Les entreprises comptabilisées sont celles soutenues dans le cadre du prêt rebond, bénéficiant d'un soutien FEDER en réponse à la crise du Covid 19. L'effet levier a permis de rapidement dépasser la cible fixée.
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	Entreprises	Plus développées	2 360,00			3 323,00			La valeur renseignée est la valeur prévisionnelle renseignée pour le prêt rebond.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4 569,00			4 569,00	0,00	0,00	1 575,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	7 675,00			7 675,00	0,00	0,00	2 897,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	4 046,00			4 046,00	0,00	0,00	1 052,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	3 781,00			3 781,00	0,00	0,00	3 781,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	4 184,00			4 184,00	0,00	0,00	1 190,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	4 460,00			4 460,00	0,00	0,00	2 332,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	4 678 910,39			4 678 910,39	0,00	0,00	4 678 910,39		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	11 587 422,00			11 587 422,00	0,00	0,00	11 587 422,00		
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	3 309,00			2 994,00	0,00	0,00	0,00		
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	2 650,00			2 650,00	0,00	0,00	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 369,00	0,00	0,00	1 369,00	0,00	0,00	1 030,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 897,00	0,00	0,00	2 697,00	0,00	0,00	1 118,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	771,00	0,00	0,00	771,00	0,00	0,00	435,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1 131,00	0,00	0,00	1 131,00	0,00	0,00	599,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 023,00	0,00	0,00	1 023,00	0,00	0,00	690,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 332,00	0,00	0,00	2 332,00	0,00	0,00	1 513,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	4 678 910,39			4 678 910,39			1 731 883,69		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	11 587 422,00			11 587 422,00			2 780 587,24		
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	381,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	137,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	239,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	762,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	945 129,75			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	856 223,64			0,00		
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00			0,00		
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	10 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 10 : RENFORCER LES CAPACITES PRODUCTIVES DES PME FRANCILIENNES NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	nombre	Plus développées	379 474,00	2013	410 789,00	0,00		Les valeurs sont renseignées sur la base de la source URSSAF-ACOSS "Dénombrement annuel des établissements employeurs" mis à jour en 2021.  Source : URSAFF, " <a href="https://open.urssaf.fr/explore/dataset/nombre-detabliissements-employeurs-et-effectifs-salaries-du-secteur-prive-par-dep/export/">https://open.urssaf.fr/explore/dataset/nombre-detabliissements-employeurs-et-effectifs-salaries-du-secteur-prive-par-dep/export/</a> ", consulté le 04/05/2023.
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	nombre	Plus développées	11 212,00	2013	11 212,00	0,00		Les valeurs sont renseignées sur la base de la source URSSAF-ACOSS "Dénombrement annuel des établissements employeurs" mis à jour en 2021.  Source : URSAFF, " <a href="https://open.urssaf.fr/explore/dataset/nombre-detabliissements-employeurs-et-effectifs-salaries-du-secteur-prive-par-dep/export/">https://open.urssaf.fr/explore/dataset/nombre-detabliissements-employeurs-et-effectifs-salaries-du-secteur-prive-par-dep/export/</a> ", consulté le 04/05/2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	407 179,00		393 467,00		400 887,00		395 076,00	
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	12 222,00		11 824,00		12 578,00		12 383,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	389 223,00		386 511,00		383 478,00		380 164,00	
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	12 145,00		11 794,00		11 511,00		11 298,00	

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 2c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	Euros	Plus développées	11 200 000,00			18 000 000,00			Un avenant a été réalisé afin de pouvoir d'équiper l'ensemble des lycées franciliens en équipement numérique, l'enveloppe FEDER a donc été augmentée. Avec près de 500 établissements, la cible a été atteinte rapidement.
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	Euros	Plus développées	11 200 000,00			11 200 000,00			L'envergure initiale du projet visait la fourniture de tablette pour les lycées franciliens sur la base du volontariat, l'enveloppe avaient été établie sur cette hypothèse.
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	4 272,00			3 845,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	4 272,00			13 407,00			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Les valeurs prises en compte annuellement dépendent de l'année de programmation et de l'année de démarrage de l'opération.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	18 000 000,00			18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	11 200 000,00			11 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	3 845,00			3 845,00	0,00	0,00	3 845,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	13 407,00			13 392,00	0,00	0,00	13 374,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	3 840,00	0,00	0,00	1 210,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	13 371,00	0,00	0,00	982,00	0,00	0,00	317,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	37,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	11 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 11 : RENFORCER L'USAGE DE NOUVEAUX OUTILS ET CONTENUS NUMERIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	nombre	Plus développées	252,00	2014	953,00	1 031,00		Valeurs actualisées sur le base du rapport IPR sur les tiers-lieux publié en 2021. Il s'agit d'une cartographie interactive des tiers lieux franciliens. Elle est disponible sur le site de l'Institut Paris Région.  Source : <a href="https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-tiers-lieux-de-nouveaux-espaces-pour-travailler-autrement/">https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-tiers-lieux-de-nouveaux-espaces-pour-travailler-autrement/</a>  Consulté le 04/05/2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	965,00		620,00		620,00		620,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	620,00		252,00		252,00		252,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	96,00			175,00			Les réalisations ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.  Explication des écarts très importants reportés entre le "réalisé " et la cible 2023 : une opération de grande envergure mentionne dans son bilan qualitatif que "En 2018, l'installation a produit 316 000 kWh d'énergie dont 147 000 kWh d'énergie renouvelable, soit un taux de couverture de 46,5% en énergie renouvelable".
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	96,00			112,56			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	23 328,00			29 439,09			Les réalisations ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.  Explication des écarts très importants reportés entre le "réalisé " et la cible 2023 : une opération de grande envergure puisqu'elle a permis d'assurer la couverture énergétique de près de 20 000 logements. En effet, l'objectif du projet fut de porter la part d'énergie renouvelable et de récupération à plus de 60% dans le mix énergétique du réseau de chauffage urbain de Bobigny et de permettre à de nouveaux abonnés d'être raccordés, non seulement sur le territoire de la commune, mais également sur Drancy qui est limitrophe.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	23 328,00			44 244,19			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Certaines valeurs paraissent néanmoins aberrantes et feront l'objet d'un contrôle approfondi.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	175,00			175,00	0,00	0,00	175,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	112,56			112,56	0,00	0,00	112,56	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions	29 439,09			29 439,09	0,00	0,00	29 439,09	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
		de gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	44 244,19			44 244,19	0,00	0,00	44 244,19	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	148,29	0,00	0,00	148,05	0,00	0,00	147,23	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	86,45	0,00	0,00	86,05	0,00	0,00	85,23	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	891,09	0,00	0,00	788,09	0,00	0,00	59,19	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 213,19	0,00	0,00	1 134,19	0,00	0,00	39,19	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	7,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	7,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	12 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 12 : ACCROITRE LA PART DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (ENR&R)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	pourcentage	Plus développées	5,40	2009	6,16	8,20		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE - Energif.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	8,20		8,20		8,20		8,20	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	8,20		8,20		8,20		5,40	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 582,00			7 018,00			Explication à ces écarts importants (> 25%) entre le « réalisé » et la « cible » : certaines grosses opérations ont permis d'atteindre la cible. En effet, les trois plus grosses valorisent la réhabilitation de 1009, 579 et 553 logements.
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 582,00			7 607,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	237,00			1 704,35			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.  Explications des écarts très importants reportés entre le "réalisé " et la cible 2023 : une opération d'envergure valorise une grande partie de la cible, avec la rénovation de deux grandes résidences à Fontenay-sous-Bois.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	237,00			139 539,60			Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Certaines valeurs paraissent néanmoins aberrantes et feront l'objet d'un contrôle approfondi.
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	GWH	Plus développées	2,80			1,20			Cet indicateur ne concerne que l'OS14. Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	GWH	Plus développées	2,80			1,20			Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	7 018,00			6 938,00	0,00	0,00	6 762,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	7 607,00			7 527,00	0,00	0,00	7 351,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 704,35			1 704,35			1 704,35		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	139 539,60			139 539,60			139 539,60		
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	1,20			1,20			1,20		
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	1,20			5,20			5,20		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	5 947,00	0,00	0,00	3 387,00	0,00	0,00	1 993,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	6 010,00	0,00	0,00	3 450,00	0,00	0,00	2 034,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 594,35	0,00	0,00	1 547,52	0,00	0,00	379,62	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	139 429,60	0,00	0,00	2 439,77	0,00	0,00	1 285,47	0,00	0,00
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	1,20	0,00	0,00	1,20	0,00	0,00	1,20	0,00	0,00
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	5,20	0,00	0,00	5,20	0,00	0,00	5,20	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 363,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	265,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	288,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	1,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	4,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	13 - OBJECTIF SPECIFIQUE 13 : DIMINUER LA PRECARITE ENERGETIQUE A TRAVERS LA RENOVATION DU BATI RESIDENTIEL

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Kwh	Plus développées	15 735 000 000,00	2012	14 413 000 000,00	0,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif de 2019. Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des statistiques publiques portant sur cette information. Consulté le 4 mai 2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	0,00		0,00		76 046 900 000,00		78 341 420 000,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	90 171 400 000,00				87 613 600,00		15 735 000 000,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	14 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 14 : DEVELOPPER DES DEMARCHES « PILOTES » POUR REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DU BATI RESIDENTIEL ET DES BATIMENTS PUBLICS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Gwh	Plus développées	89 348,00	2013	89 320,00	0,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif de 2019. Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des statistiques publiques portant sur cette information.  Consulté le 4 mai 2023.
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	Gwh	Plus développées	60 435,00	2013	60 418,00	0,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif de 2019. Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des statistiques publiques portant sur cette information.  Consulté le 4 mai 2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	0,00		0,00		76 046,90		78 341,42	
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	0,00		0,00		56 671,16		57 990,71	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	90 171,40				87 613,00		89 348,00	
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	45 039,21				44 836,10		60 435,00	

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

**Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ et l'IEJ REACT-EU par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, annexes I et II du règlement FSE) - 9 / 8ii**

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	2 488,00	1 244,00	1 244,00	662,00	378,00	284,00	0,27	0,30	0,23	259,00	233,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	544,00	272,00	272,00	684,00	421,00	263,00	1,26	1,55	0,97	187,00	157,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	418,00	209,00	209,00	997,00	580,00	417,00	2,39	2,78	2,00	187,00	157,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	138,00	69,00	69,00	287,00	169,00	118,00	2,08	2,45	1,71	66,00	69,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	125,00	63,00	62,00	151,00	95,00	56,00	1,21	1,51	0,90	6,00	6,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	84,00	42,00	42,00	414,00	233,00	181,00	4,93	5,55	4,31	43,00	49,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	1 653,00	827,00	826,00	359,00	247,00	112,00	0,22	0,30	0,14	188,00	87,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	1 505,00	753,00	752,00	513,00	275,00	238,00	0,34	0,37	0,32	17,00	4,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	1 011,00	506,00	505,00	757,00	408,00	349,00	0,75	0,81	0,69	70,00	56,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		Nombre	363,00	182,00	181,00	769,00	419,00	350,00	2,12	2,30	1,93	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		Nombre	479,00	240,00	239,00	836,00	504,00	332,00	1,75	2,10	1,39	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		Nombre	68,00	34,00	34,00	6,00	3,00	3,00	0,09	0,09	0,09	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						342,00	179,00	163,00				19,00	18,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						792,00	435,00	357,00				197,00	178,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						628,00	347,00	281,00				19,00	14,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						329,00	196,00	133,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		100,00	51,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	12,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,00	60,00	69,00	45,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		29,00	18,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29,00	15,00	196,00	101,00	138,00	126,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		96,00	49,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	1,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes										
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,00	20,00	31,00	29,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		28,00	18,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	75,00	48,00	87,00	65,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		55,00	24,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		33,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132,00	141,00	93,00	79,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		40,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,00	172,00	127,00	110,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,00	3,00	205,00	172,00	200,00	175,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	8,00	297,00	191,00	196,00	133,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		9,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,00	74,00	70,00	62,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		47,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,00	18,00	119,00	104,00	53,00	45,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,00	116,00	151,00	151,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196,00	133,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		1,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					2 204,00	1 254,00	950,00				561,00	300,00	261,00
CO02	chômeurs de longue durée					842,00	482,00	360,00				157,00	81,00	76,00
CO03	personnes inactives					1 933,00	1 052,00	881,00				332,00	228,00	104,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					1 917,00	1 041,00	876,00				316,00	217,00	99,00
CO06	moins de 25 ans					3 922,00	2 223,00	1 699,00				860,00	514,00	346,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					1 473,00	857,00	616,00				360,00	246,00	114,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					1 803,00	986,00	817,00				419,00	223,00	196,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					234,00	89,00	145,00				70,00	29,00	41,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					3 399,00	1 853,00	1 546,00				614,00	389,00	225,00
CO16	participants handicapés					141,00	87,00	54,00				60,00	35,00	25,00
CO17	autres personnes défavorisées					882,00	483,00	399,00				104,00	50,00	54,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					322,00	185,00	137,00				35,00	17,00	18,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Total général des participants						4 137,00						893,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		160,00	106,00	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		153,00	102,00	51,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		135,00	102,00	33,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		135,00	102,00	33,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		289,00	202,00	87,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		76,00	59,00	17,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		149,00	99,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		10,00	4,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		244,00	172,00	72,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		7,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		68,00	48,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		27,00	19,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général des participants			295,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		410,00	223,00	187,00	212,00	169,00	43,00	857,00	454,00	403,00
CO02	chômeurs de longue durée		8,00	4,00	4,00	84,00	68,00	16,00	438,00	227,00	211,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	267,00	155,00	112,00	1 199,00	567,00	632,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	267,00	155,00	112,00	1 199,00	567,00	632,00
CO06	moins de 25 ans		387,00	212,00	175,00	451,00	307,00	144,00	1 931,00	986,00	945,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		53,00	25,00	28,00	207,00	133,00	74,00	774,00	393,00	381,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		84,00	39,00	45,00	180,00	134,00	46,00	970,00	490,00	480,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		14,00	8,00	6,00	24,00	13,00	11,00	116,00	35,00	81,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		395,00	213,00	182,00	334,00	218,00	116,00	1 808,00	859,00	949,00
CO16	participants handicapés		3,00	3,00	0,00	28,00	20,00	8,00	43,00	22,00	21,00
CO17	autres personnes défavorisées		349,00	199,00	150,00	82,00	50,00	32,00	279,00	136,00	143,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		54,00	33,00	21,00	24,00	10,00	14,00	182,00	106,00	76,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général des participants			410,00			479,00			2 056,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans		4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		4,00			0,00		

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		nombre	3 258,00	1 791,00	1 467,00	4 137,00	2 306,00	1 831,00	1,27	1,29	1,25	893,00	528,00	365,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		295,00	208,00	87,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00	223,00	187,00	479,00	324,00	155,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		2 056,00	1 021,00	1 035,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11**

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
-----------------	---

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			120,29			La cible a été dépassée car la gestion des fonds européens a nécessité une forte augmentation du nombre d'agents
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			63,09			
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			11,00			
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			11,00			
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			310,00			
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			280,00			
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			150,00			La cible a été largement dépassée car sont recensées de nombreuses petites actions comme les articles à l'effigie des FESI, les événements (Go Entrepreneurs, Salon des élus locaux d'IDF, ...), de l'éditorial, les brochures, des vidéos, des publications web ou des communiqués de presse, etc.
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			150,00			Le nombre d'actions de communication et d'information au public prévisionnel est inférieur à ce qui a été réalisé par les acteurs bénéficiaire d'assistance technique

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	120,29			30,29	0,00	0,00	29,29	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	63,09			63,09	0,00	0,00	62,09	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	8,00			1,00			0,25		
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	10,00			7,00			7,00		
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	251,00			177,00	0,00	0,00	38,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	214,00			174,00	0,00	0,00	149,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	150,00			125,00			104,00		
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	150,00			125,00			104,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	29,29	0,00	0,00	28,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	62,09	0,00	0,00	59,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	7,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	38,00	0,00	0,00	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	78,00	0,00	0,00	36,00	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	61,00			19,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	61,00			19,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	19 - Objectif spécifique 19 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 19**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	nombre		34,00	2014	90,00	240,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	240,00		233,00		249,00		249,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	249,00		34,00		34,00		34,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	20 - Objectif spécifique 20 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 20**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	pourcentage		40,00	2014	100,00	100,00		Les valeurs pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 ne sont pas disponibles. Les évaluations thématiques portant sur les dispositifs cofinancés par le programme opérationnel régional démarreront en 2020. 3 évaluations (évaluations IEJ, de mise en œuvre et ITI) ont été réalisées sur les 13 prévues dans le plan d'évaluation des actions financées par le programme régional. Les évaluations thématiques sont toutes lancées fin 2020 - début 2021 (à l'exception de celle sur le Wifi dans les lycées et Plan seine qui seront lancées à l'automne 2021)

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	80,00		25,00		25,00		15,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	21 - Objectif spécifique 21 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 21**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	Nombre de visites		80,00	2014	104,00			L'AG est dans l'impossibilité d'identifier le sexe des personnes se connectant sur le portail des fonds européens. La valeur totale est donc divisée en parts égales. L'AG ne dispose pas de valeurs pour 2014 et 2015. Le site web de la Région dédiés aux fonds européens n'a été mis en ligne que début 2016. Changement de site fin 2020, avec davantage de visites mais moins qualitatives, avec un taux rebond très important. En 2021, l'AG a eu une rupture de l'outil statistiques pendant presque deux mois.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	1 494,00		7 917,00		6 837,00		6 001,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	2 786,00		2 518,00		80,00		80,00	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		NOMBRE	21,00			564,03	0,00	0,00	26,86			150,01		
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		nombre	18,00			18,25	0,00	0,00	1,01			11,00		
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		nombre	4 904,00			2 165,00	0,00	0,00	0,44			698,00		
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		nombre	40,00			3 330,00	0,00	0,00	83,25			679,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes												
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		150,01			55,01			55,01			55,01			42,51	0,00	0,00
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		6,00			1,00			0,25			0,00			0,00	0,00	0,00
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		567,00			366,00			178,00			178,00			178,00	0,00	0,00
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		616,00			548,00			475,00			395,00			284,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		30,01	0,00	0,00	23,46	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		197,00	0,00	0,00	91,00	0,00	0,00	45,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	22 - Objectif spécifique 22 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12 / 22**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		Nombre (nombre)		Nombre	90,00			15,97%				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
													1 437,00	343,00	347,00	233,00	116,00	117,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			1 204,00	227,00	230,00	231,00	115,00	116,00		973,00	112,00	114,00	226,00	112,00	114,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			747,00	0,00	0,00	249,00				498,00	0,00	0,00	249,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			249,00	0,00	0,00	249,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	23 - Objectif spécifique 23 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12 / 23**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		Proportion (Pourcentage)	RES17 Nombre d'évaluations financées par le FSE	Proportion	100,00%			85,05%			85,05%	%	%	100,00%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			62,37%	%	%	75,00%	%	%		1,76%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			8,80%	%	%	8,80%	0,00%	0,00%		%	%	%	15,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	24 - Objectif spécifique 24 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12 / 24**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		Nombre (Nombre)		Nombre	104,00			571,36%			59 421,00	29 711,00	29 710,00	31 708,00	15 854,00	15 854,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		27 713,00	13 857,00	13 856,00	1 494,00	747,00	747,00		26 219,00	13 110,00	13 109,00	7 917,00	3 959,00	3 958,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		18 302,00	9 151,00	9 151,00	6 837,00	3 419,00	3 418,00		11 465,00	5 732,00	5 733,00	6 001,00	3 000,00	3 001,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		5 464,00	2 732,00	2 732,00	2 786,00	1 393,00	1 393,00		2 678,00	1 339,00	1 339,00	2 518,00	1 259,00	1 259,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		160,00	80,00	80,00	80,00	40,00	40,00		80,00	40,00	40,00	80,00	40,00	40,00	

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 14**

Axe prioritaire	14 - Assistance technique REACT-EU
-----------------	------------------------------------

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE	18,00			120,29			La cible a été dépassée car la gestion des fonds européens a nécessité une forte augmentation du nombre d'agents.
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE	18,00			63,00			
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre	1,00			0,00			
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre	1,00			0,00			
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre	31,00			2,00			
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre	31,00			0,00			
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre	3,00			0,00			
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre	3,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	RES12	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES15	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	RES12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	14 - Assistance technique REACT-EU
Objectif spécifique	30 - Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14 / 30**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
CVR5	Nombre d'acteurs informés de la mise en œuvre de REACT EU	ETP		0,00	2019	142,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
CVR5	Nombre d'acteurs informés de la mise en œuvre de REACT EU								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
CVR5	Nombre d'acteurs informés de la mise en œuvre de REACT EU								

Axe prioritaire	14 - Assistance technique REACT-EU
Objectif spécifique	31 - Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14 / 31**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	pourcentage		50,00	2019	100,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif								

Axe prioritaire	14 - Assistance technique REACT-EU
Objectif spécifique	32 - Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14 / 32**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	Nombre de visites		7 917,00	2020	12 156,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région								

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	5 737
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	4 046
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	4 184

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2022 Cumul total	2022 Cumul - hommes	2022 Cumul - femmes	2022 Total annuel	2022 Total annuel - hommes	2022 Total annuel - femmes
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	20 612 428,95					
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	20,00					
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	7 137 403,00					
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	5 015 844,81					
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	8 317 994,00					
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	5 495 704,00					
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	2 962 350,81					
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	30,00					
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	53 667 129,47					
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	58 816,00	29 252,00	29 564,00	6 402,00	2 605,00	3 797,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	5 760 781,71					
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	11 096,00	3 857,00	7 239,00	238,00	4,00	234,00
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	41 270,00	20 492,00	20 778,00	376,00	199,00	177,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	186 298 454,04					
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 168,00					
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	212 494 166,10					
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	75 738 564,99					
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	3 845,00					
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	7 018,00					
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	55 180 234,28					
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		7 384 663,73					
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		4 137,00	2 306,00	1 831,00	893,00	528,00	365,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2020 Cumul total	2019 Cumul total	Observations
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	16 381 055,19	13 621 968,32	4 035 329,42	
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	20,00	20,00	17,00	
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	6 952 018,58	6 627 622,42	1 536 390,02	
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	4 872 654,17	4 644 333,78	1 076 631,66	
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	8 317 994,00	8 317 994,00	8 317 994,00	
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	5 495 704,00	5 495 704,00	5 495 704,00	
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	1 508 512,50	1 508 512,50	925 190,77	
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	30,00	30,00	26,00	
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	39 416 666,18	32 502 266,89	19 684 225,04	
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	52 414,00	44 277,00	38 356,00	
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	3 037 390,93	2 195 827,19	545 424,46	
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	10 858,00	8 706,00	6 155,00	
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	40 894,00	39 541,00	38 308,00	
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	102 593 559,60	61 674 127,36	17 883 722,07	
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 168,00	1 168,00	1 168,00	
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	194 859 520,29	141 357 106,03	18 992 542,18	
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	73 951 404,97	57 392 963,73	5 604 536,02	
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	3 845,00	3 845,00	3 845,00	
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	7 018,00	6 938,00	6 762,00	
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	47 540 877,98	24 892 958,02	13 129 594,99	
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		7 116 675,31	7 116 675,31	6 054 708,65	
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		3 244,00	2 949,00	2 949,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	2 810 408,17	2 810 408,17	0,00	0,00	0,00
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	14,00	11,00	3,00	2,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	663 485,51	663 485,51	0,00	0,00	0,00
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	946 816,42	946 816,42	0,00	0,00	0,00
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	8 149 494,00	5 646 042,00	2 600 364,00	3 728,00	0,00
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	5 495 704,00	5 495 464,00	195 764,00	3 728,00	0,00
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	26,00	4,00	0,00	0,00	0,00
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	19 622 617,39	19 622 617,39	0,00	0,00	0,00
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	29 866,00	20 758,00	14 304,00	10 260,00	5 194,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	484 374,85	484 374,85	0,00	0,00	0,00
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	4 862,00	3 051,00	1 063,00	239,00	0,00
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	36 035,00	25 534,00	11 125,00	3 631,00	798,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	17 789 887,57	17 789 887,57	0,00	0,00	0,00
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	921,00	850,00	274,00	216,00	0,00
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	16 062 107,32	16 062 107,32	0,00	0,00	0,00
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	3 707 192,24	3 707 192,24	0,00	0,00	0,00
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	3 840,00	1 210,00	850,00	285,00	0,00
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	5 947,00	3 387,00	1 993,00	1 318,00	0,00
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	5 377 602,28	5 377 602,28			0,00
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		5 440 092,13	5 440 092,13	0,00	0,00	0,00
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		2 949,00	2 539,00	2 060,00	4,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	3334540			28 635 310,00		
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	4	Sans objet	Sans objet	10,00	0,00	0,00
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	1124607			9 275 394,00		
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	788073			7 164 300,00		
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	150000			750 000,00		
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	150000	Sans objet	Sans objet	750 000,00	0,00	0,00
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	1 100000			10 000 000,00		
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	2	Sans objet	Sans objet	5,00	0,00	0,00
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	12234640			100 884 332,00		
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	8369	5021	3348	15 000,00	9 000,00	6 000,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	2488640			34 642 358,00		
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	4015	2409	1606	6 589,00	3 953,00	2 636,00
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	35309	19420	15889	40 280,00	20 140,00	20 140,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	46718685,64			272 143 610,00		
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	42	Sans objet	Sans objet	820,00	0,00	0,00
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	21400683,37			274 665 457,00		
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	6404466,2			86 191 765,00		
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	311	Sans objet	Sans objet	4 272,00	0,00	0,00
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1449	Sans objet		5 582,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	9 701 780,00			88 198 000,00		
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		2593925,10			16 233 560,00		
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		Sans objet	Sans objet	Sans objet	3 257,00	1 790,00	1 467,00

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	28 635 310,00	50,00%	39 203 523,63	136,91%	34 640 207,84	20 612 428,95	71,98%	24
10	FEDER	En transition	Total	9 275 394,00	50,00%	18 263 894,39	196,91%	18 244 563,37	7 137 403,00	76,95%	23
10	FEDER	Plus développées	Total	7 164 300,00	50,00%	14 107 003,82	196,91%	14 092 072,56	5 015 844,81	70,01%	23
13	FEDER		Total	216 153 497,00	45,00%	233 219 376,77	107,90%	227 532 565,64	72 428 955,93	33,51%	24
2	FEDER	Plus développées	Total	10 000 000,00	50,00%	12 805 833,55	128,06%	12 258 324,36	2 962 350,81	29,62%	8
3	FSE	Plus développées	Total	100 884 332,00	50,00%	150 070 801,31	148,76%	128 737 475,96	53 667 129,47	53,20%	238
4	FSE	Plus développées	Total	34 642 358,00	50,00%	20 711 474,84	59,79%	19 096 086,98	5 760 781,71	16,63%	70
5	FSE	Plus développées	Total	272 143 610,00	50,00%	523 010 327,02	192,18%	508 339 366,39	186 298 454,00	68,46%	440
6	FEDER	Plus développées	Total	274 665 457,00	42,58%	308 415 684,22	112,29%	269 544 413,80	212 494 166,10	77,36%	113
7	FEDER	Plus développées	Total	86 191 765,00	40,00%	96 065 637,07	111,46%	87 594 113,16	75 738 564,99	87,87%	57
8	FEDER	Plus développées	Total	88 198 000,00	50,00%	179 874 763,63	203,94%	111 337 651,32	55 180 234,28	62,56%	49
9	IEJ		Total	12 175 170,00	66,67%	23 153 740,60	190,17%	20 850 746,05	7 116 675,31	58,45%	21
11	FEDER	En transition	Total	360 300,00	50,00%	456 445,19	126,68%	456 445,19	232 158,24	64,43%	18
11	FEDER	Plus développées	Total	12 261 700,00	50,00%	15 533 705,23	126,68%	15 533 705,23	7 900 790,25	64,43%	18
12	FSE	Plus développées	Total	21 928 000,00	50,00%	33 529 662,17	152,91%	33 529 662,17	10 863 216,92	49,54%	36
14	FEDER		Total	8 105 758,00	50,00%	6 468 062,00	79,80%	6 468 062,00	2 897 158,24	35,74%	1
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>En transition</b>		<b>9 635 694,00</b>	<b>50,00%</b>	<b>18 720 339,58</b>	<b>194,28%</b>	<b>18 701 008,56</b>	<b>7 369 561,24</b>	<b>76,48%</b>	<b>41</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Plus développées</b>		<b>507 116 532,00</b>	<b>44,28%</b>	<b>666 006 151,15</b>	<b>131,33%</b>	<b>545 000 488,27</b>	<b>379 904 380,19</b>	<b>74,91%</b>	<b>292</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>Plus développées</b>		<b>429 598 300,00</b>	<b>50,00%</b>	<b>727 322 265,34</b>	<b>169,30%</b>	<b>689 702 591,50</b>	<b>256 589 582,10</b>	<b>59,73%</b>	<b>784</b>
<b>Total</b>	<b>IEJ</b>			<b>12 175 170,00</b>	<b>66,67%</b>	<b>23 153 740,60</b>	<b>190,17%</b>	<b>20 850 746,05</b>	<b>7 116 675,31</b>	<b>58,45%</b>	<b>21</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER REACT-EU</b>			<b>224 259 255,00</b>	<b>45,18%</b>	<b>239 687 438,77</b>	<b>106,88%</b>	<b>234 000 627,64</b>	<b>75 326 114,17</b>	<b>33,59%</b>	<b>25</b>
<b>Total général</b>				<b>1 182 784 951,00</b>	<b>46,81%</b>	<b>1 674 889 935,44</b>	<b>141,61%</b>	<b>1 508 255 462,02</b>	<b>726 306 313,01</b>	<b>61,41%</b>	<b>1 163</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		21	FR10	39 203 523,63	34 640 207,84	20 612 428,95	24
2	FEDER	Plus développées	085	01	01	01	06		22	FR10	12 805 833,55	12 258 324,36	2 962 350,81	8
3	FSE	Plus développées	104	01	01	01		08	17	FR10	15 975 819,22	14 034 459,73	5 704 493,52	65
3	FSE	Plus développées	104	01	01	07		08	21	FR10	134 094 982,09	114 703 016,23	47 962 635,95	173
4	FSE	Plus développées	110	01	01	01		06	21	FR10	6 042 783,03	5 763 485,65	2 035 430,96	12
4	FSE	Plus développées	110	01	01	07		06	21	FR10	747 704,80	747 704,80	174 529,35	2
4	FSE	Plus développées	111	01	01	01		06	21	FR10	3 747 793,91	3 485 468,38	1 273 553,92	12
4	FSE	Plus développées	111	01	01	01		07	21	FR10	2 768 958,26	2 193 573,74	1 154 088,73	10
4	FSE	Plus développées	111	01	01	01		08	21	FR10	6 494 606,51	6 029 962,34	761 376,80	26
4	FSE	Plus développées	111	01	01	07		08	21	FR10	909 628,33	875 892,07	361 801,95	8
5	FSE	Plus développées	115	01	01	01		06	21	FR10	6 313 907,68	5 130 062,68	1 909 583,40	28
5	FSE	Plus développées	115	01	01	01		08	21	FR10	6 313 907,68	5 130 062,68	1 909 583,40	28
5	FSE	Plus développées	115	01	01	07		08	21	FR10	82 973 444,70	76 126 529,15	33 997 580,05	280
5	FSE	Plus développées	117	01	01	01		06	21	FR10	25 536 814,27	20 489 643,03	6 471 794,33	62
5	FSE	Plus développées	117	01	01	01		07	21	FR10	1 013 166,30	620 973,15	907 419,15	1
5	FSE	Plus développées	117	01	01	07		06	21	FR10	399 787 437,02	399 787 437,02	140 116 110,24	66
5	FSE	Plus développées	117	01	01	07		07	21	FR10	1 071 649,37	1 054 658,68	986 383,43	3
6	FEDER	Plus développées	058	01	01	01	01		17	FR10	21 212 421,18	21 212 421,18	229 202,30	6
6	FEDER	Plus développées	058	01	01	01	01		20	FR10	1 437 766,39	1 437 766,39	0,00	1
6	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		17	FR10	2 213 062,89	2 149 478,71	497 640,54	4
6	FEDER	Plus développées	059	01	01	01	01		17	FR10	10 340 120,70	2 694 778,11	423 758,55	3
6	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		17	FR10	3 139 720,79	1 489 233,25	1 833 042,12	5
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	01	01		17	FR10	1 387 974,92	1 262 121,47	0,00	4
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		13	FR10	10 065 090,41	4 901 828,76	8 098 161,93	8
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		20	FR10	16 078 415,83	8 903 629,25	8 171 823,65	16
6	FEDER	Plus développées	062	01	01	01	01		17	FR10	6 071 522,39	5 538 090,25	2 189 258,84	6
6	FEDER	Plus développées	062	01	01	01	01		20	FR10	2 840 082,59	2 840 082,59	1 025 667,87	2
6	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		17	FR10	13 098 185,38	8 639 695,57	5 366 005,26	13
6	FEDER	Plus développées	063	01	01	07	03		17	FR10	10 624 772,95	9 448 319,60	3 529 632,87	16

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
6	FEDER	Plus développées	065	01	01	07	03		22	FR10	578 453,01	245 842,53	531 672,28	2
6	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		17	FR10	27 901 833,36	22 337 734,71	12 032 967,12	21
6	FEDER	Plus développées	066	03	01	07	03		16	FR10	32 800 000,00	32 800 000,00	22 070 569,09	1
6	FEDER	Plus développées	066	04	01	07	03		16	FR10	144 725 000,00	141 586 250,00	144 710 000,00	2
6	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		17	FR10	3 901 261,43	2 057 141,43	1 784 763,68	3
7	FEDER	Plus développées	049	01	01	07	02		19	FR10	2 533 048,52	2 263 814,12	147 377,11	4
7	FEDER	Plus développées	065	01	01	01	02		17	FR10	1 694 117,05	1 260 150,59	1 088 086,80	5
7	FEDER	Plus développées	065	01	01	07	02		17	FR10	1 878 617,60	1 302 377,60	889 166,69	3
7	FEDER	Plus développées	079	01	01	01	02		18	FR10	1 794 836,11	1 794 836,11	582 411,78	3
7	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		13	FR10	61 136 812,14	61 068 963,26	59 475 312,89	2
7	FEDER	Plus développées	080	01	01	01	02		13	FR10	2 131 248,91	1 622 239,87	894 253,71	6
7	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		20	FR10	16 390 784,05	12 701 125,82	7 416 581,50	18
7	FEDER	Plus développées	081	01	01	01	02		20	FR10	996 889,01	406 766,50	427 517,21	3
7	FEDER	Plus développées	081	01	01	07	02		20	FR10	6 212 566,68	3 942 122,29	3 970 079,15	11
7	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		13	FR10	741 901,00	741 901,00	580 643,59	1
7	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		13	FR10	554 816,00	489 816,00	267 134,56	1
8	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		22	FR10	3 138 075,00	3 138 075,00	3 138 075,00	1
8	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		22	FR10	9 658 451,63	9 658 451,63	2 317 433,53	4
8	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		22	FR10	7 939 339,65	7 396 295,70	3 278 342,42	4
8	FEDER	Plus développées	014	01	01	01	04		22	FR10	99 500 309,76	68 927 916,08	35 935 394,77	25
8	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		22	FR10	42 472 927,96	16 370 161,66	10 510 988,56	13
8	FEDER	Plus développées	023	01	01	07	04		22	FR10	17 165 659,63	5 846 751,25	0,00	2
9	IEJ		103	01	01	07			13	FR10	23 153 740,60	20 850 746,05	7 116 675,31	21
10	FEDER	En transition	085	01	01	07	06		22	FR10	4 667 655,91	4 667 655,91	247 387,93	5
10	FEDER	En transition	087	01	07	07	05		22	FR10	13 596 238,48	13 576 907,46	6 890 015,07	18
10	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06		22	FR10	3 620 221,47	3 605 290,21	191 082,06	5
10	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	05		22	FR10	10 486 782,35	10 486 782,35	4 824 762,75	18
13	FEDER		013	01	07	07	13		17	FR10	45 554 339,24	41 358 341,81	0,00	10
13	FEDER		014	01	01	07	13		17	FR10	11 286 076,78	9 795 263,08	0,00	3
13	FEDER		043	01	07	07	13		24	FR10	28 253 960,75	28 253 960,75	0,00	8
13	FEDER		053	01	07	07	13		20	FR10	10 000 000,00	10 000 000,00	3 421 558,14	1
13	FEDER		066	04	01	07	13		21	FR10	33 125 000,00	33 125 000,00	27 848 000,00	1
13	FEDER		080	01	01	07	13		13	FR10	105 000 000,00	105 000 000,00	41 159 397,79	1
11	FEDER	En transition	121	01	01	07			18	FR10	456 445,19	456 445,19	232 158,24	18
11	FEDER	Plus développées	121	01	01	07			18	FR10	15 533 705,23	15 533 705,23	7 900 790,25	18
12	FSE	Plus développées	121	01	01	01		08	18	FR10	1 010 213,37	1 010 213,37	807 880,13	14

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
12	FSE	Plus développées	121	01	01	07		08	18	FR10	32 519 448,80	32 519 448,80	10 055 336,79	22
14	FEDER		121	01	01	07			18	FR10	6 468 062,00	6 468 062,00	2 897 158,24	1

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	10	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	12	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	13	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le	14	0,00		0,00	

FEDER REACT-EU					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

**Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles**

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
9	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

### Synthèses générales :

L'ensemble des évaluations du Plan associé ont été réalisées. Cela comprend :

- Deux évaluations transversales :
  - Évaluation de la mise en œuvre et de l'efficacité du POR ;
  - Évaluation des stratégies des investissements territoriaux intégrés et démarches territoriales
- Huit évaluations thématiques d'impact :
  - Installation et appropriation du WIFI dans les lycées franciliens ;
  - Axe interrégional dédié à l'axe Seine ;
  - Création et développement des entreprises innovantes ;
  - Niveau de qualification et employabilité des Franciliens ;
  - Scolarisation et orientation des jeunes ;
  - Aménagement durable des territoires, revitalisation urbaine et inclusion sociale ;
  - Création, reprise et pérennité des entreprises ;
  - Conditions de développement de la maîtrise énergétique.

### Synthèse de l'année 2022 :

#### Synthèse des évaluations

L'ensemble des évaluations citées plus haut ont été résumées dans une synthèse, transmise à la Commission le 30 décembre 2022. Ce document dresse l'état des lieux des évaluations s'étant tenues entre 2014 et 2020 en Île-de-France, avec :

Ce document dresse l'état des lieux des évaluations s'étant tenues entre 2014 et 2020 en Île-de-France. La première section consiste à donner un aperçu de ces évaluations entreprises et est accompagnée d'un tableau récapitulatif en annexe. La seconde consiste à compiler les résultats de chaque évaluation. Les résultats y sont ventilés par axe prioritaire et par priorité d'investissement et les résultats devraient être liés aux indicateurs de réalisation et de résultat. La troisième partie consiste à tirer des conclusions générales sur les réalisations du PO telles qu'elles ressortent de toutes les évaluations entreprises (sur la base des informations fournies dans la deuxième section).

#### Axe interrégional dédié à l'axe Seine (Axes 2 et 10)

En juin 2022, l'évaluation sur l'axe interrégional (Plan Seine) a été publiée. En termes de résultats observés et attendus, les actions portées sur l'axe 10 contribuent à l'atteinte des différents objectifs fixés horizon-2023 sur le bassin de la Seine (**RES10** et **RES21**). Les différentes actions menées permettent de rendre compte d'une prise de conscience des acteurs locaux et notamment des élus puisque plusieurs

territoires ont engagé des diagnostics de vulnérabilité. Entre 2016 et 2020, 45,7 km de linéaire ont été rendus accessibles aux migrateurs sur le bassin de la Seine. Les actions entreprises contribuent donc significativement aux objectifs du POR : rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau ; maintien des habitats naturels et écosystèmes humides. La partie sur le rétablissement de la continuité écologique met en avant que la logique de restauration s'effectue de l'aval vers l'amont pour permettre aux poissons migrateurs de remonter les cours d'eau et assurer leur cycle biologique. Enfin, six gros projets participent à cette ouverture du bassin en intervenant directement sur des obstacles (barrages, passes-à-poissons non conformes) ou en conduisant des études pour identifier ce qui empêche les migrations.

#### Installation et appropriation du WIFI dans les lycées franciliens (Axe 7)

Enfin, le rapport sur l'installation et l'appropriation du WIFI dans les lycées franciliens (**RES07** et **RSS21**) clôturera les rendus en janvier 2023. Le rapport nous informe que la quasi-totalité des lycées a bénéficié du déploiement du WIFI (92 % en statut « terminé » sur une cible de couverture totale des établissements d'Île-de-France). Le processus de déploiement était modélisé, structuré et outillé, bien qu'un manque de coordination entre les différents prestataires ait été parfois constatés. Le processus a été revu, le pilotage renforcé et au fil du déploiement, le dispositif a gagné en efficacité opérationnelle, la coordination a été meilleure, les plannings mieux maîtrisés, les différentes opérations ont pu s'enchaîner avec plus de fluidité, sans redondance ni rupture dans les opérations de déploiement. Les référents numériques ont été très largement sollicités lors de ces opérations de déploiement, certains ont été très impliqués et ont contribué au paramétrage et à la résolution de problèmes. Aussi, 75 % des établissements estiment aujourd'hui que la couverture WIFI est satisfaisante. En termes d'impact sur les enseignements, le Wifi est perçu comme un élément positif dans l'évolution des pratiques d'enseignement. Enfin, 85 % des enseignants et 86 % des élèves perçoivent le WIFI comme bénéfique.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

**5. INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, Y COMPRIS AU TITRE DE REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT**

Aucune nouvelle opération IEJ, y compris REACT-EU, sur l'année 2022.

## **6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

### **Contrôles et audit**

La campagne d'audits d'opérations portant sur l'exercice comptable 2021/2022 a démarré le 25 janvier 2022 et a été clôturée le 22 février 2023.

Le tirage des opérations auditées a été effectué en deux périodes et 3 strates (générale, instruments financiers et organismes intermédiaires). En somme, 33 opérations et 34 CSF ont été sélectionnés sur cette campagne d'audits.

Les résultats globaux des audits d'opérations 2021-2022 ont permis de conclure à un fonctionnement correct du système commun de gestion et de contrôle. Le taux d'erreur extrapolé à la population totale s'établit à 3,89 %, démontrant une amélioration des performances de l'autorité de gestion sur les appels de fonds récents.

### **Audits et démarche qualité**

La campagne d'audits d'opérations portant sur l'exercice comptable 2021/2022 a démarré le 25 janvier 2022 et a été clôturée le 22 février 2023. Le tirage des opérations auditées a été effectué en deux périodes et 3 strates (générale, instruments financiers et organismes intermédiaires). En somme, 33 opérations et 34 CSF ont été sélectionnés sur cette campagne d'audits. Les résultats globaux des audits d'opérations 2021-2022 ont permis de conclure à un fonctionnement correct du système commun de gestion et de contrôle. Le taux d'erreur extrapolé à la population totale s'établit à 3,89 %, démontrant une amélioration des performances de l'autorité de gestion sur les appels de fonds récents.

### **Action de vérification globale et fiabilisation des systèmes de suivi des données**

Entre juin et décembre 2022, un cabinet a été mandaté pour réaliser une analyse de la fiabilité des données indicateurs du Programme opérationnel 2014-2020. A partir d'analyses statistiques des données issues des systèmes d'informations, puis d'entretiens avec les gestionnaires, le prestataire a fourni une expertise de la fiabilité des données à l'échelle des indicateurs selon trois critères : la complétude des valeurs prévisionnelles et réalisées ainsi que les potentiels écarts entre les deux (1), la fiabilité des données remontées au regard des définitions des indicateurs (2), et la cohérence entre les différents systèmes

d'information (Synergie et Viziaprog), mais également avec les rapports de contrôle de service fait (3). Les résultats de cette analyse de la fiabilité des données ont conduit l'autorité de gestion à mettre en œuvre une action de vérification globale. Cette dernière a été assurée par les services de la Région. Cela permet de consolider les valeurs du présent rapport annuel de mise en œuvre et anticipe la clôture du programme.

## **Problématiques contextuelles**

### Crise sanitaire : COVID-19

Dès 2020, la mise en œuvre du programme opérationnel a été perturbée par la crise sanitaire qui s'est fait ressentir par les services de la Région, notamment dans leurs missions d'accompagnement des porteurs de projet, de conventionnement, de suivi et de contrôle des opérations.

En 2022, les retards dans l'avancement des opérations et les difficultés dans la conduite des projets se font encore ressentir.

Par ailleurs, face à la lourdeur administrative des opérations ressenties par certains porteurs, le service a mené une action de montée en compétence des partenaires (ITI et OI-SG) en renforçant les formations afin qu'ils s'impliquent davantage dans l'accompagnement des porteurs et qu'ils participent au suivi et à la gestion des opérations.

### Conséquences de la guerre en Ukraine

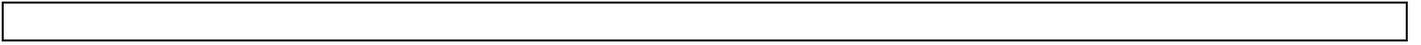
Depuis février 2022, les difficultés rencontrées par les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leur projet ont été renforcées en lien avec les conséquences de la guerre en Ukraine.

En effet, la guerre en Ukraine a renforcé la dynamique inflationniste enclenchée depuis 2021 et ayant des effets sur les porteurs de projets.

Pour les projets d'infrastructure, les porteurs doivent faire face à des difficultés d'approvisionnement des matériaux.

Ces conséquences ont un impact sur la mise en œuvre du programme régional, notamment sur les délais de remontée des dépenses par les porteurs de projets.

Ces retards pris dans la mise en œuvre du programme nécessitent une adaptation de l'organisation de l'autorité de gestion. Pour assurer un traitement de l'ensemble des demandes de paiement avant la clôture du programme régional, les équipes de la direction des Stratégies européennes ont été étoffées.



b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

## 8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	5 514 625,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	9 oct. 2014
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Fonds de prêts d'honneur à destination des entreprises franciliennes technologies innovantes et non industrielles</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	2 Rue Simone Veil, Saint-Ouen 93400 France
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre	

du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage des risques
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Scientipole Initiative Services (Wilco)
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de	46 rue René Clair, 75018 PARIS

l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 juil. 2017
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	12 225 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 514 625,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	5 514 625,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	9 759 662,66
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 215 346,13
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	4 215 346,13
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	5 544 316,53
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	5 544 316,53
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	288 969,33
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	288 969,33
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	

21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Fonds de prêts d'honneur complémentaires</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	11 250 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 514 625,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	8 200 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 475 160,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	3 475 160,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	4 724 840,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	893
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	893
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	383
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	383
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	Start-up
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	10
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	44 587,50

<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	4 724 840,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	4 724 840,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	2,33
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de	0,00

gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	6 710 375,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	5 544 316,53
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	5 544 316,53
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	450,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	469,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de	16 400 000,00

financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	9 oct. 2014
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Paris Venture Region Funds</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	45 RUE BOISSIERE 75116 PARIS 16
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Instrument de co-investissement
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Oui
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non

9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Karitsta
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	45 rue Boissière 75116 Paris
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	7 août 2017
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	32 800 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	16 400 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	16 400 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00

14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	22 070 569,09
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	11 035 284,55
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	11 035 284,55
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	11 035 284,54
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	11 035 284,54
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	4 019 804,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	4 019 804,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
22. <i>Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</i>	<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférence et à des obligations</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées	32 800 000,00

<p>dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)</p>	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	16 400 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	18 050 765,09
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	9 025 382,55
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	9 025 382,55
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	9 025 382,54
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	23
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	53
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	22
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	22
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	9 025 382,54
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	9 025 382,54
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par	3,60

produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	1,69
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	18 050 765,09
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	-44 807,43
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en	

<b>EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	16 400 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	11 035 284,55
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	11 035 284,55
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	12,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	26,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	5 juin 2020
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	Prêt rebond - Axe 13
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument	2 rue Simone Veil, Saint Ouen, 93 400

financier (nom du pays et ville)	France
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage des risques
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé

<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	BPI France Financement
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	27-31 avenue du Général Leclerc, Maison-Alfort, 94 710
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	25 juin 2021
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	33 125 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	12 500 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	33 125 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	12 500 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	12 500 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	20 625 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en	20 625 000,00

EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00

36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	20 625 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	20 625 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	20 625 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité

2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	50 000 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	5 juin 2020
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Prêt rebond - Axe 6</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	2 Rue Simone Veil, Saint-Ouen 93400 France
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage des risques
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	Oui

9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	BPI France Financement
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	27-31, avenue du Général Leclerc 94710 Maisons-Alfort, France
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	19 août 2020
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument</b>	

<b>financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	132 500 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	50 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	50 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	132 500 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	50 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	50 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	82 500 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	82 500 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	

22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations.</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	131 627 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	50 000 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	131 627 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	49 670 566,04
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	49 670 566,04
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	81 956 433,96
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	3 309
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	3 309
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	3 309
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	3 309
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	

<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	81 956 433,96
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	81 956 433,96
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	2,65
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00

37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	82 500 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	82 500 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	82 500 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	2 650,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	3 323,00

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--

## **10.2. Plans d'action communs**

### **Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs**

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
-----------------	--

--

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
-----------------	--

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
-----------------	---

--

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
-----------------	--

--

Axe prioritaire	14 - Assistance technique REACT-EU
-----------------	------------------------------------

--

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
-----------------	-------------------------------

--

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
-----------------	--

--	--

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
-----------------	---

--	--

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
-----------------	---

--	--

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
-----------------	---

--	--

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
-----------------	---

--	--

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
10	13 699 085,89	166,66%
13	30 663 900,25	31,52%
2	2 561 166,71	51,22%
6	246 325,81	0,21%
7	1 429 093,86	4,15%
8	89 937 381,82	203,94%
<b>Total</b>	<b>138 536 954,34</b>	<b>25,02%</b>

--

## 11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

--

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

--

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**  
**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

**18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]**

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--



## DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

## RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.M. Échec des valeurs: 855,00 - 1 315,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.T. Échec des valeurs: 1 688,00 - 2 478,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.W. Échec des valeurs: 833,00 - 1 163,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.M. Échec des valeurs: 121,00 - 133,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.T. Échec des valeurs: 250,00 - 272,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.W. Échec des valeurs: 129,00 - 139,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.M. Échec des valeurs: 177,00 - 232,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.T. Échec des valeurs: 330,00 - 424,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.W. Échec des valeurs: 153,00 - 192,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2021.M. Échec des valeurs: 35,00 - 68,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2021.T. Échec des valeurs: 70,00 - 126,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2021.W. Échec des valeurs: 35,00 - 58,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2022.M. Échec des valeurs: 11,00 - 27,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2022.T. Échec des valeurs: 21,00 - 45,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2022.W. Échec des valeurs: 10,00 - 18,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.M. Échec des valeurs: 5,00 - 16,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.T. Échec des valeurs: 21,00 - 35,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.W. Échec des valeurs: 16,00 - 19,00
Avertissement	2.8.1	Tableau 2A par axe prioritaire/priorité d'investissement avec: (2.8.8) CO08 >= CR08 (5.10i-ESF.M.CW) Valeurs non conformes: 0,00 - 1,00
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: 11/20/RSS31 . Années non conformes: 2018, 2019
Avertissement	2.19	Instrument financier [Prêt rebond - Axe 13] : La somme [0,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 12 500 000,00
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2014 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2015 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2016 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2017 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2018 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2019 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2020 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2022 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.



























Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 314,34 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 323,70 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 325,98 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 332,72 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 332,72 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 332,72 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 332,72 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 770,27 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2c, indicateur: RES07, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.63	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un Fonds (= élément 2) doit être sélectionné: instrument financier «Prêt rebond - Axe 13».
Avertissement	2.64	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un objectif thématique (= élément 3) doit être sélectionné: instrument financier «Prêt rebond - Axe 13».
Avertissement	2.87.2	Dans les instruments financiers, pour Fonds spécifique/Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, il convient de sélectionner au moins un indicateur de réalisation (41): instrument financier «Prêt rebond - Axe 13».
Avertissement	2.125	L'élément 15.1.1 doit être <= à l'élément 14.1.1. Instrument financier: Prêt rebond - Axe 13, élément 15.1.1: 12 500 000,00, élément 14.1.1: .
Avertissement	2.131	La somme des éléments 15 du Fonds de fonds et du Fonds spécifique doit être >= à la somme du «Montant total des contributions du programme aux instruments financiers» figurant à l'appendice 1 de la dernière demande de paiement présentée au cours de l'année de référence, pour l'axe prioritaire visé à l'élément 1.1 et pour les Fonds concernés spécifiés à l'élément 2. Axe prioritaire: 6, somme des éléments 15: 164 330 231,75, montant total des contributions aux instruments financiers dans la dernière demande de paiement: 166 780 569,09.
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: Prêt rebond - Axe 13.
Avertissement	2.153	Total de la somme des éléments 25 + somme des éléments 17 potentiellement incohérent avec les données de l'appendice 1 des demandes de paiement (le total de la somme des éléments 25 du Fonds spécifique/Fonds de fonds et du Fonds spécifique + la somme des éléments 17 du Fonds spécifique/Fonds de fonds et du Fonds spécifique doit être >= à la somme du «Montant total des contributions du programme effectivement versées ou, dans le cas des garanties, engagées en tant que dépenses éligibles au sens de l'article 42, paragraphe 1» figurant à l'appendice 1 de la dernière demande de paiement présentée au cours de l'année de référence, pour l'axe prioritaire visé à l'élément 1.1 et pour les Fonds concernés spécifiés à l'élément 2). Axe prioritaire: 6, somme des éléments 25 du Fonds spécifique/Fonds de fonds et du Fonds spécifique: 157 877 765,09, somme des éléments 17 du Fonds spécifique/Fonds de fonds et du Fonds spécifique: 4 308 773,33, somme des montants totaux dans la demande de paiement: 165 251 919,76.
Avertissement	2.177	Un résumé à l'intention des citoyens (IR.CIT) devrait être chargé dans les versions de travail > 0.